

Site Natura 2000 FR1100800

"Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine"

Rapport d'activité pour l'animation 2016-2018



Mars 2019



Natur Essonne



NaturEssonne
10 Place Beaumarchais
91600 Savigny-sur-Orge

Animatrice du site 2016 et 2017 :

Estelle Duchemann

Animatrice du site 2017 et 2018 :

Camille Huguet

Rédaction : Camille Huguet, Estelle Duchemann,
Florine Paldacci

Relecture : Odile Clout, Martine Lacheré et Maria
Villalta



NaturEssonne

Sommaire

1. Préambule.....	1
1.1 Le document d'objectif et le site Natura 2000.....	1
1.2 L'animation.....	3
1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB	3
1.3.1 Les objectifs de développement durable	4
1.3.2 Objet du présent document	4
1.4 Missions de la structure animatrice	4
2. Gestion des habitats et des espèces.....	5
2.1 Animation des contrats Natura 2000.....	5
2.1.1 Présentation des contrats Natura 2000 signés	6
2.1.2 Bilan des contrats Natura 2000 révolus	7
2.1.3 Conclusion sur les contrats Natura 2000.....	7
2.2 Animation de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées.....	7
2.2.1 Présentation du Projet Agro-environnemental.....	7
2.2.2 Synthèse sur la signature des MAEt	7
2.2.3 Bilan des MAEt révolues	8
2.3 Animation de la charte Natura 2000.....	8
2.4 Animation de la gestion avec d'autres outils financiers	8
2.4.1 Chantiers nature	8
2.4.1 Conventions avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne (CENS).....	13
2.5 Animation foncière.....	15
3. Évaluation des incidences Natura 2000.....	15
4. Suivis scientifiques et techniques	15
4.1 Suivis scientifiques	15
4.1.1 Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire.....	15
4.1.2 Suivi scientifiques bénévoles	18
4.1.3 Suivis des espèces à enjeu	19
4.1.4 Inventaire des reptiles	19
4.1.5 Suivi des chiroptères.....	20
4.1.6 Inventaires	20

4.2	Veille écologique	22
5.	Information, Communication, Sensibilisation	22
5.1	Création/ mise à jour d'outils de communication, médias.....	22
5.1.1	Site internet	22
5.1.2	Lettre d'information	23
5.1.3	Articles	24
5.1.4	Plaquette d'information	25
5.2	Prises de contacts avec des partenaires potentiels	26
5.3	Organisation de réunions d'informations ou de manifestations	27
5.4	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	28
5.5	Communication / animation auprès des scolaires.....	28
5.6	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....	29
6.	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	30
7.	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	30
7.1	Organisation de la gouvernance du site.....	30
7.1.1	Organisation du comité de pilotage	30
7.1.2	Animation du groupe de travail.....	30
7.1.3	Réunions ou rencontres avec les services de l'État.....	31
7.2	Gestion administrative et financière.....	32
7.2.1	Gestion administrative	32
7.2.2	Gestion financière	32
7.3	Compléments ou mise à jour du DOCOB	33
7.4	Élaboration de la charte	33
8.	Synthèse.....	34

Liste des Figures :

Figure 1 : Carte localisant les sous-sites du site Natura 2000 des Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine [© NaturEssonne].....	2
Figure 2 : Chantier nature avec les élèves des Cours Diderot [© C. Barthe].....	9
Figure 3 : Chantier nature avec l'ASHJA [© N. Luquet]	9
Figure 4 : Périmètre ENS et tracé du PDIPR sur la Ferme de l'Hôpital [© CD91].....	13
Figure 5 : Pâturage sur la Ferme de l'Hôpital en 2018 [© A. Fontaine]	14
Figure 6. Calendrier de pâturage sur le site de la Ferme de l'Hôpital établis par le CD91.....	14
Figure 7 : L'Hespéride du chiendent inventorié en 2018 sur Champ-Brûlard.....	16
Figure 8 : Transect réalisé sur Champ-Brûlard en 2017	16
Figure 9 : Ophrys araignée observée le 24 avril 2018 sur Grand Champ [© A.Fontaine].....	18
Figure 10 : La Nasse (<i>Tholera decimalis</i>) [© JP Morizot].....	19
Figure 11 : La Spiranthe d'automne en 2017 [© C. Huguet]	19
Figure 12. Orvet fragile	20
Figure 13. Couleuvre à collier observée sur Grand champ.....	20
Figure 14. Coronelle lisse observée sur le coteau d'Artondu	20
Figure 15. Épine vinette du Coteau d'Artondu en 2018 [© C. Huguet]	21
Figure 16. L'Ennomos rangée du Carrossier [© JP Morizot]	21
Figure 17. La Virgule observée en 2017 sur le Coteau d'Artondu.....	21
Figure 18. Zygène de la Petite Coronille	21
Figure 19. Site internet dédié aux pelouses calcaires de l'Essonne animées par NaturEssonne	23
Figure 20. Lettre d'information n° 6	23
Figure 21. Lettre d'information n° 5	23
Figure 22 : Article mentionnant le chantier BRISFER du 24 octobre 2018 réalisé avec la commune de Saclas et le SIREDOM.....	25
Figure 23. Plaquette d'information.....	25
Figure 24 : Présentation du 23 mars 2018 à l'occasion de l'assemblée générale de NaturEssonne	27
Figure 25 : Formation au guide des végétations remarquables d'Ile-de-France du 5 juin 2018 sur la Ferme de l'Hôpital [© C.Huguet]	28
Figure 26 : Animation du 12 avril 2018 les élèves des Cours Diderot sur Champ Brûlard [© C.Huguet]	28
Figure 27 : Diaporama présenté lors de la 7ème journée annuelle d'échanges du réseau Natura 2000 francilien	29
Figure 28 : Diaporama présenté lors de la journée des gestionnaires le 11 décembre 2018.....	30
Figure 29. Récapitulatif du suivi de l'animation sur la période 2016-2018.....	35
Figure 30. Répartition des différents volets de l'animation sur la période 2016-2018	35

Liste des Tableaux :

Tableau I : Détail des sous-sites du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine ...	1
Tableau II : Habitats et espèces d'intérêt communautaire (*prioritaires) présents sur le site Natura 2000. ...	3
Tableau III : Mesures définies dans le DOCOB afin d'atteindre les objectifs de développement durable	4
Tableau IV : Information sur les contrats Natura 2000 en cours.....	6
Tableau V : Bilan des contrats Natura 2000 clôturés	7
Tableau VI : Bilan des MAEt clôturées	8
Tableau VII : Chantiers nature réalisés entre 2016 et 2018	10
Tableau VIII : Réunions pour l'organisation des chantiers nature entre 2016 et 2018.....	12
Tableau IX : Nombre de relevés phytosociologiques par sous-sites et par année.....	18
Tableau X : Nombre de chasses de nuit par sous-sites et par année	19
Tableau XI. : Réunions d'information ou manifestations réalisées en 2017	27
Tableau XII : Réunions ou rencontres avec les services de l'État réalisées entre 2016 et 2018	31

1. Préambule

1.1 Le document d'objectif et le site Natura 2000

Fiche d'identité du site

Site d'intérêt Communautaire
"Pelouses Calcaires de la
Haute Vallée de la Juine"

Code FSD : FR1100800

Superficie : 108 ha

Région : Île-de-France

Département : Essonne

Communes :

Abbéville-la-Rivière

Boissy-la-Rivière

Fontaine-la-Rivière

Ormoy-la-Rivière

Saclas

Saint-Cyr-la-Rivière

Le site des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine a intégré le réseau Natura 2000 en 1999 au titre de la directive Habitat, Faune, Flore. À l'origine, seulement 3 secteurs étaient concernés, soit environ 27 ha. Un premier document d'objectif (DOCOB) et une phase d'animation avaient alors été lancés. En 2008, le site s'étend et comprend 9 secteurs soit 108 ha (Tableau I et Figure 1). Un nouveau document d'objectif est élaboré et validé en décembre 2010 par le Comité de Pilotage (COPIL), puis approuvé par arrêté préfectoral le 14 janvier 2011.

Tableau I : Détail des sous-sites du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine

Code secteur	Nom de secteur	Commune	Surface (ha)
1	Champ-Brûlard	Saclas	2,74
2	Le Carrossier	Fontaine-la-Rivière	5,34
3	La Ferme de l'hôpital	Abbéville-la-Rivière	18,73
4	Le coteau d'Artondu	Boissy-La-Rivière, Ormoy-la-Rivière	24,37
5	Bois de Bierville	Boissy-la-Rivière	3,27
6	La Fontaine des Ridelles	Saclas, Saint-Cyr-La-Rivière	37,60
7	Garenne de Chanteloup	Fontaine-la-Rivière	8,46
8	Coteau des Loges	Fontaine-la-Rivière	3,22
9	Coteau sous Tourneville	Abbéville-la-Rivière	4,18
Total			107,91



Figure 1 : Carte localisant les sous-sites du site Natura 2000 des Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine [© NaturEssonne]

1.2 L'animation

Le président du COPIL est le sous-préfet de la sous-préfecture d'Étampes. **Monsieur Zoheir BOUAOUICHE** a assuré ce rôle jusqu'au 27 juin 2017, date à laquelle **Madame Florence VILMUS** lui a succédé. La structure porteuse est l'État via la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) Île-de-France. De 2005 à 2015, la structure animatrice est **NaturEssonne**.

En 2016, un appel d'offre pour l'animation du site Natura 2000 a été lancé par la DRIEE. NaturEssonne a été retenue pour assurer l'animation du site pendant 3 ans de juin 2016 à décembre 2018.

Par ailleurs, le suivi de l'animation du site est assuré grâce à un groupe de travail interne propre à NaturEssonne (le groupe « Animation et Gestion Conservatoire ») composé de membres du conseil d'administration de l'association et de bénévoles, qui apportent leur soutien aux animateurs.

Au sein de l'association, un poste de salarié est dédié à mi-temps à l'animation et la mise en œuvre du DOCOB.

Sur la période 2016-2018, 3 volontaires en service civique se sont succédé. Tous ont participé aux réunions, inventaires et chantiers nature. Ils venaient en appui aux salariés notamment pour la réalisation de la plaquette d'information destinée aux propriétaires privés, l'organisation des chantiers nature et la cartographie des parcelles appartenant à Pro Natura Île-de-France.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

Le site Natura 2000 des Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine compte cinq habitats d'intérêt communautaire dont trois prioritaires, et deux espèces d'intérêt communautaire (Tableau II).

Tableau II : Habitats et espèces d'intérêt communautaire (*prioritaires) présents sur le site Natura 2000.

	Code Natura 2000	Nom d'habitats/ espèces
Habitats	6120*	Pelouses calcaires de sables xériques
	6210* (type 2 et 3)	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires
	5110	Formations stables xéro-thermophiles à buis des pentes rocheuses
	5130	Formations à Genévrier sur Pelouses calcaires
	91E02*	Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne élevé
Espèces	1078*	Écaille chinée
	1083	Lucane cerf-volant



NaturEssonne

Clair Village

10 Place Beaumarchais

91600 Savigny-Sur-Orge

Tél. 01 69 96 77 75

1.3.1 Les objectifs de développement durable

Trois objectifs de développement durable du site sont définis dans le DOCOB :

- Maintenir et restaurer des habitats d'intérêt communautaire
- Favoriser les échanges entre habitats
- Préserver les secteurs des dégradations, destructions et fragmentations d'origine anthropique

Afin d'atteindre ces objectifs, 9 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Tableau III).

Tableau III : Mesures définies dans le DOCOB afin d'atteindre les objectifs de développement durable

Numéro	Type d'action	Intitulé	Priorité
1	Restauration	Abattage de ligneux	1
2	Restauration	Coupe, broyage, arrachage de ligneux	1
3	Entretien	Élimination manuelle des ligneux et repousses sur pelouses fragiles	1
4	Entretien	Fauche d'entretien des pelouses ouvertes	1
5	Entretien	Fauche ou broyage d'entretien des pelouses ré-ouvertes	1
6	Entretien	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	1
7	Entretien	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts	1
8	Maitrise et organisation de la fréquentation humaine	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements d'accès	3
9	Sensibiliser les usagers	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter l'impact	2

1.3.2 Objet du présent document

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du DOCOB. Le présent document constitue un rapport d'activité pour la période 2016-2018, 2018 étant la huitième année d'animation depuis la réactualisation du DOCOB (2010) et la treizième année depuis la première phase d'animation (2005).

1.4 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et des espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

2. Gestion des habitats et des espèces

2.1 Animation des contrats Natura 2000

- Recherche et démarchage des bénéficiaires potentiels

Cette action consiste en la poursuite des contacts engagés avec les propriétaires privés lors de l'élaboration du DOCOB, ainsi qu'en la recherche des propriétaires et prestataires pour la réalisation de nouvelles actions de gestion.

En 2016, plusieurs rendez-vous ont été pris avec les propriétaires pour rappeler les opportunités offertes par Natura 2000. Au total, 4 propriétaires ont été rencontrés.

Un courrier personnalisé a été envoyé aux propriétaires sur le site Natura 2000 avec la lettre d'information et les précisions du cadastre pris en compte dans Natura 2000. De plus, la liste des propriétaires a été mise à jour sur la base des retours de courriers envoyés en 2015.

En 2017, un rendez-vous a été pris avec un propriétaire privé. Des contacts avaient déjà été établis avec lui afin de revoir ses attentes et lui rappeler les opportunités offertes par Natura 2000.

En 2018, aucun rendez-vous n'a été réalisé pour démarcher des propriétaires dans la signature de contrat Natura 2000. En revanche, ce sont des propriétaires de chemin permettant d'accéder à des parcelles sur lesquelles il y a des projets de contrat qui ont été contactés afin d'obtenir un droit de passage. L'un d'eux a été rencontré le 13 décembre 2018. Il a donné son accord au Conservatoire d'Espaces Naturels Pro Natura Ile-de-France pour utiliser la partie du chemin dont il est propriétaire sur l'est de la Fontaine des Ridelles et a fourni à l'animatrice les contacts des deux autres propriétaires du chemin qu'il conviendra de contacter en 2019. Ce projet de contrat Natura 2000 a pour but de mettre en place du pâturage sur les parcelles acquises en 2017 par Pro Natura.

- Préparation de nouveaux contrats

En 2016, des réunions ont été organisées avec trois propriétaires qui ont émis le souhait de s'engager dans la préservation des pelouses calcicoles en mettant en place un contrat Natura 2000.

Deux contrats n'ont pas abouti en 2016 sur les sous-sites de Champ Brûlard et du Carrossier. Les parcelles concernées par ces contrats appartiennent à des communes. Or depuis octobre 2016, les mesures d'investissement ne sont prises en charge qu'à hauteur de 70% pour les communes, les 30% restants étant donc à leur charge.

Pour le Carrossier deux autres difficultés n'ont pas permis de conclure un contrat de pâturage :

- la surface pouvant être pâturée est réduite,
- l'accès à la zone concernée dépend du bon vouloir des propriétaires voisins.

Le débroussaillage d'un boisement communal avait été envisagé pour permettre le passage, mais le DOCOB ne permet pas de prendre en charge financièrement ces travaux.

Le contrat finalisé a été signé par le propriétaire le 1^{er} Juillet 2016 et concerne la gestion pastorale de parcelles sur Grand Champ. Ce contrat est en fait un renouvellement puisqu'il fait suite à un précédent contrat de gestion pastorale (2012-2017 : pâturage de 2012 à 2014) sur les mêmes parcelles.

En 2017, des réunions avaient été organisées avec un propriétaire ayant émis le souhait de s'engager dans la préservation des pelouses calcicoles en mettant en place un contrat Natura 2000. Il s'agit de la commune de Saclas pour le sous-site de Champ-Brûlard. Le formulaire de demande de subvention dans le cadre d'un contrat Natura 2000 avait été signé le 12 mai. En 2018, NaturEssonne a rencontré le maire le 22 janvier pour signer la convention relative à l'attribution de cette subvention.

- Suivi des contrats

En 2016, un contrat a été signé. Ce contrat est toujours en cours. Puis, en 2017, un autre contrat a été signé. Cet autre contrat est également en cours (Tableau IV).

2.1.1 Présentation des contrats Natura 2000 signés

Sur le site Natura 2000, deux contrats en milieux non-agricoles et non-forestiers sont en cours (Tableau IV).

Tableau IV : Information sur les contrats Natura 2000 en cours

Contrat	R-IDF-0706-16-DT-091-0002	R-IDF-0706-17-DT-091-0005
Bénéficiaire	ProNatura Île-de-France	Commune de Saclas
Montant total	32 940 €	3 024 €
Date signature	11/07/2016	12/05/2017
Actions prévues	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique
Habitats/espèces concernés	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles
Surface	5 ha	2,5 ha
Mesure(s) du DOCOB liée(s)	M6	M6
Avancement	Troisième année	Deuxième année

2.1.2 Bilan des contrats Natura 2000 révolus

Sur le site Natura 2000, trois contrats en milieux non-agricoles et non-forestiers sont terminés (Tableau V).

Tableau V : Bilan des contrats Natura 2000 clôturés

Contrat	091NA060001	091NA050001	91000002
Bénéficiaire	Mairie de Saclas	SCEA Ferme de l'Hôpital	ProNatura Île-de-France
Montant total	11 549,60 €	6 945,00 €	15 426,00 €
Date signature	15/12/2006	22/12/2005	24/07/2012
Actions prévues	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe ou broyage de restauration - Coupe d'éclaircie de pré-bois - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien des pelouses ré-ouvertes 	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe ou broyage de restauration - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses ré-ouvertes 	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique
Habitats/espèces concernés	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles
Surface	1,62 ha	1,92 ha	6 ha
Mesure(s) du Docob liée(s)	M1, M2, M4, M5 (selon l'ancienne version du Docob)	M1, M5	M6
Avancement	A pris fin en décembre 2010	A pris fin en décembre 2011	A pris fin en décembre 2015

2.1.3 Conclusion sur les contrats Natura 2000

Sur les sous-sites des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine, la mise en place de contrats Natura 2000 est difficile car les propriétaires ne souhaitent pas s'engager dans la signature d'un contrat, ni avancer de l'argent pour la réalisation de travaux de gestion. À cela s'ajoutent des problèmes liés aux retards de paiements de la part de l'État et de nouvelles difficultés de contractualisation pour les communes car désormais les mesures d'investissement ne sont prises en charge qu'à hauteur de 70%.

2.2 Animation de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées

Sur le site Natura 2000, seules 2 parcelles sont concernées par la mise en place de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAEt).

2.2.1 Présentation du Projet Agro-environnemental

Aucun PAEt n'était en cours sur la période 2016-2018.

2.2.2 Synthèse sur la signature des MAEt

Aucune MAEt n'a été signée sur la période 2016-2018.

2.2.3 Bilan des MAEt révolues

Un contrat en Mesure Agro-Environnementale Territorialisée (MAEt) sur la Ferme de l'Hôpital a été réalisé et s'est achevé en 2014 (Tableau VI).

Tableau VI : Bilan des MAEt clôturées

Contrat agricole	Code MAEt IF HJUI PS1
Bénéficiaire	SCEA Ferme de l'Hôpital
Montant total	15 383,13 €
Date signature	16/05/2011
Actions prévues	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts
Habitats/ espèces concernés	Pelouses calcicoles/ Formations à Buis et à Genévriers / Écaille chinée
Surface	9,73 ha
Avancement	Quatrième année accomplie en 2014

2.3 Animation de la charte Natura 2000

La charte est systématiquement proposée aux propriétaires avec lesquels des contacts ont été établis. Pour la période 2016-2018, il n'y a pas eu de nouveau signataire. La signature d'une charte Natura 2000 avec ProNatura Île-de-France est en cours de préparation suite aux nouvelles parcelles acquises fin 2017 sur la Fontaine des Ridelles. Elle devrait être finalisée et signée en 2019.

2.4 Animation de la gestion avec d'autres outils financiers

2.4.1 Chantiers nature

NaturEssonne, structure animatrice du site Natura 2000, propose aux propriétaires ne souhaitant pas s'engager dans un contrat Natura 2000, de mettre en place des chantiers nature. Une convention est alors signée entre NaturEssonne et les propriétaires. Ces chantiers ont pour objectifs de restaurer et/ou d'entretenir les habitats. Ils se désignent en trois catégories :

- Les chantiers "Organismes de formation"

Les chantiers "Organismes de formation" sont réalisés avec des écoles de formation avec lesquelles une convention a été signée.

En 2016, un chantier de restauration a été réalisé par l'école LaSalle d'Igny Saint Nicolas. En 2017, cinq chantiers ont été réalisés par l'école Tecomah de Jouy-en-Josas et un chantier par l'école LaSalle d'Igny Saint Nicolas. Et en 2018, seul le Cours Diderot et ses étudiants de BTS en Gestion et Protection de la Nature ont participé avec nous sur deux chantiers (Figure 2).

Ces partenariats ont comme objectif :

- (i) de contribuer à la formation qui est dispensée aux élèves, en leur donnant l'occasion de se préparer à leur future activité professionnelle,
- (ii) d'associer leur établissement à des actions de conservation et de valorisation de la biodiversité,
- (iii) de réaliser des travaux de gestion spécifiques que les capacités et disponibilités de leur établissement permettent de mener.

Pour chaque chantier avec les élèves, les bénévoles de NaturEssonne ont été associés.



Figure 2 : Chantier nature avec les élèves des Cours Diderot
[© C. Barthe]

- Les chantiers nature bénévoles

Comme leur nom l'indique, les chantiers nature bénévoles ont pour objectif d'associer les adhérents de l'association à la restauration et la préservation de milieux naturels (Figure 3). Ils peuvent s'effectuer en partenariat avec d'autres associations, comme c'est le cas avec l'Association de Sauvegarde de la Haute Vallée de la Juine et ses Affluents (ASHJA).

En 2016, quatre chantiers nature bénévoles ont été réalisés dont un en partenariat avec l'ASHJA (Tableau VII).

En 2017, huit chantiers nature bénévoles ont été effectués dont plusieurs en partenariat avec l'ASHJA, BRISFER et la commune de Saclas (Tableau VII).

En 2018, huit chantiers nature bénévoles ont été réalisés. Deux d'entre eux se sont déroulés en partenariat avec l'ASHJA. De plus, un chantier nature s'est déroulé avec la commune de Saclas et l'assistance de 8 jeunes du programme BRISFER du SIREDOM. Le SIREDOM intervient avec les communes qui le désirent pour réaliser des actions de gestion ou de ramassage d'ordure sur une semaine (Tableau VII).



Figure 3 : Chantier nature avec l'ASHJA [© N. Luquet]

- Les chantiers d'assistance technique

Ces chantiers à caractère exceptionnel sont mis en place sur demande d'un propriétaire ou d'un prestataire avec lesquels nous sommes en collaboration sur des contrats. Ils s'effectuent avec les adhérents de l'association, et peuvent avoir lieu en dehors de la période préconisée par le DOCOB pour les travaux de restauration. Seul un chantier de ce type a eu lieu en 2016 sur le sous-site de Grand-champ et deux en 2017 afin de débroussailler pour la pose de clôtures (Tableau VII).

Tableau VII : Chantiers nature réalisés entre 2016 et 2018

Date	Sous-site	Type	Partenaires	Travaux	Propriétaire
01/07/16	Le Grand Champ	Assistance technique	/	Débroussaillage pour pose de clôtures	Pro Natura
14/10/16	Le Coteau d'Artondu	Bénévoles	/	Entretien	Privé
20/10/16	Le Grand Champ	Bénévoles	/	Entretien	Pro Natura
03/11/16	Le Grand Champ	Bénévoles	/	Entretien	Pro Natura
05/11/16	Le Grand Champ	Bénévoles	ASHJA	Entretien	Pro Natura
14/12/16	Garenne de Chanteloup	Organisme de formation	LaSalle Igny	Restauration	Privé
11/01/17	Coteau d'Artondu	Organisme de formation	Tecomah (Lycée)	Coupe et débroussaillage	Pro Natura
12/01/17	Coteau d'Artondu	Organisme de formation	Tecomah (Lycée)	Coupe et débroussaillage	Pro Natura
03/02/17	Coteau d'Artondu	Organisme de formation	LaSalle Igny	Coupe, abattage et débroussaillage	Privé
04/02/17	Champ-Brûlard	Habitants + bénévoles	Commune de Saclas et ASHJA	Coupe	Public
03/10/17	La Fontaine des Ridelles	Assistance technique	/	Débroussaillage pour pose de clôtures	Pro Natura
04/10/17	La Fontaine des Ridelles	Assistance technique	Tecomah (BTS GPN)	Pose de clôtures	Pro Natura
24/10/17	Champ-Brûlard	Bénévoles	Commune de Saclas (BRISFER)	Débroussaillage et abattage	Public
25/10/17	Champ-Brûlard	Bénévoles	Commune de Saclas (BRISFER)	Coupe et débroussaillage	Public
26/10/17	Champ-Brûlard	Bénévoles	Commune de Saclas (BRISFER)	Coupe et débroussaillage	Public
16/11/17	La Fontaine des Ridelles	Bénévoles	Commune de Saclas	Coupe	Pro Natura
24/11/17	La Fontaine des Ridelles	Bénévoles	/	Coupe et débroussaillage	Pro Natura
25/11/17	La Fontaine des Ridelles	Bénévoles	ASHJA	Coupe et débroussaillage	Pro Natura
29/11/17	La Fontaine des Ridelles	Organisme de formation	Tecomah (BTS GPN)	Coupe et débroussaillage	Pro Natura
07/12/17	Coteau d'Artondu	Organisme de formation	Tecomah (Lycée)	Coupe et débroussaillage	Pro Natura
18/01/18	Coteau d'Artondu	Bénévoles	/	Coupe et débroussaillage	ProNatura
03/02/18	Coteau d'Artondu	Bénévoles	/	Coupe, abattage et débroussaillage	Privé
22/02/18	Fontaine des Ridelles	Bénévoles	/	Coupe, abattage et débroussaillage	ProNatura

24/02/18	Coteau d'Artondu	Bénévoles	ASHJA	Coupe et débroussaillage	Privé
28/02/18	Coteau d'Artondu	Bénévoles	/	Coupe, abattage et débroussaillage	Privé
24/10/18	Champ-Brûlard	Bénévoles	Commune de Saclas (BRISFER)	Coupe et débroussaillage	Public
22/11/18	Fontaine des Ridelles	Organisme de formation	Cours Diderot (BTS 1)	Coupe et débroussaillage	ProNatura
24/11/18	Coteau d'Artondu	Bénévoles	ASHJA	Coupe, abattage et débroussaillage	Privé
04/12/18	Coteau d'Artondu	Bénévoles	/	Coupe, abattage et débroussaillage	Privé
06/12/18	Coteau d'Artondu	Organisme de formation	Cours Diderot (BTS 1 & 2)	Coupe, abattage et débroussaillage	Privé
TOTAL	30 Chantiers nature entre 2016 et 2018				

Pour résumer, **30 chantiers** nature ont été réalisés sur le site Natura 2000 entre 2016 et 2018.

Et sur cette même période, cela représente **environ 2 100 heures passées par les bénévoles** en chantier nature bénévole.

La mise en place d'un chantier nature nécessite de :

- repérer les zones pour lesquelles des chantiers nature sont nécessaires et possibles (Tableau VIII)
- établir les travaux à y mettre en place
- contacter des propriétaires afin d'avoir leur accord
- rédiger et signer une convention de mise à disposition avec les propriétaires
- préparer un calendrier d'intervention avec les bénévoles actifs et les écoles de formations
- diffuser les dates d'intervention et faire un appel à participation régulièrement auprès des bénévoles
- préparer plus finement sur le terrain l'intervention quelques jours avant le chantier
- prendre des photos de la zone avant le chantier
- prévoir le matériel et encadrer le chantier le jour de l'intervention
- prendre des photos après le chantier
- rédiger un compte rendu de l'intervention avec les photos avant/après.

Durant cette période, des conventions de mise à disposition ont été signées avec les propriétaires et de nombreuses réunions ont eu lieu (Tableau VIII).

Tableau VIII : Réunions pour l'organisation des chantiers nature entre 2016 et 2018

Date	Sous-site	Propriétaire	Personnes présentes en plus	Objet
17/08/16	Multiples	Multiples	Bénévoles NaturEssonne	Définition des zones d'intervention et de la gestion à y effectuer
20/09/16	Garenne de Chanteloup	Privé	Volontaires	Repérage
29/09/16	Coteau d'Artondu	Privé	Propriétaire	Signature convention mise à disposition
05/10/16	Coteau des Loges et Garenne de Chanteloup	Privé	Propriétaire	Signature convention mise à disposition
11/10/16	Garenne de Chanteloup	Privé	Professeur école LaSalle Igny	Voir si zone d'intervention et travaux conviennent pour les chantiers nature
04/01/17	Coteau d'Artondu	Privé	/	Repérage zone de chantier
17/01/17	Coteau d'Artondu	Privé	Professeur école LaSalle Igny	Réunion de préparation du chantier du 03/02
20/01/17	Champ-Brûlard	Public	Maire, conseillère municipale	Organisation du chantier habitants du 04/02
28/02/17	Garenne de Chanteloup	Privé	Propriétaire	Bilan chantiers
29/08/17	Tous	/	/	Repérage zone de chantiers
01/09/17	Tous	/	/	Repérage zone de chantiers
07/09/17	Tous	/	Bénévoles	Repérage zone de chantiers
21/09/17	Champ brûlard	Public	Conseillère municipale de Saclas et SIREDOM	Réunion de préparation
26/09/17	Coteau d'Artondu	Privé	DDT 91 et bénévole	Réunion de préparation des chantiers en accord avec la réglementation EBC
03/10/17	Fontaine des Ridelles	Pro Natura	Professeur BTS GPN Tecomah	Réunion de préparation
13/10/17	Champ-Brûlard	Public	Maire, conseillère municipale et bénévoles	Réunion de préparation
02/11/17	Coteau d'Artondu	Privé	Propriétaire et bénévole	Réunion de préparation
11/09/18	Tous	-	Un bénévole	Tour des sites pour évaluer les mesures de gestion à mettre en œuvre
14/09/18	Champ-Brûlard & Fontaine des Ridelles	Public	Élue Saclas	Proposition de chantiers nature aux élus
18/09/18	Tous	-	Bénévoles	Visite pré-chantier avec les bénévoles pour décider conjointement des zones à gérer
09/10/18	Fontaine des Ridelles & Coteau d'Artondu	Privé	Professeur des Cours Diderot	Proposition de chantiers nature à réaliser avec les élèves de BTS GPN

22/10/18	Coteau d'Artondu	Privé	Professeur des BTS GPN de TECOMAH	Visite pré chantier
06/11/18	Fontaine des Ridelles	Public	Président ACCA & élue Saclas	Proposition de réouverture d'une parcelle communale où il y a de la chasse
13/12/18	Coteau d'Artondu	Privé	Professeur des BTS GPN de TECOMAH	Visite pré chantier

2.4.1 Conventions avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne (CENS)

- La Ferme de l'Hôpital

La Ferme de l'Hôpital est le plus beau paysage de pelouses calcaires du site Natura 2000. Le propriétaire du sous-site était éleveur de moutons. Jusqu'à son décès en 2009, les parcelles étaient pâturées. De 2011 à 2015, les propriétaires se sont engagés dans le cadre d'une MAEt, à mettre en place du pâturage via un éco-prestataire de bovins. Malheureusement, cette mesure n'était pas adaptée.

Depuis, le milieu se referme progressivement et l'habitat a déjà en partie évolué en ourlet calcaire. La zone est recensée en Espaces Naturels Sensibles (ENS) depuis le 25 février 1993 et un chemin de randonnée pédestre, inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) par le département le 21 juin 2010, passe en périphérie (Figure 4).

Dans le but de restaurer et d'entretenir ces milieux rares et fragiles : les propriétaires, le Conseil départemental de l'Essonne (CD91) et NaturEssonne ont mené un projet de convention afin de permettre au CD91 de mettre en place une gestion pastorale, durant une période de 5 ans. Pour cela une convention « agriculture et nature » pour la gestion de l'ENS de la Ferme de l'Hôpital sur la commune d'Abbéville-le-Rivière a été élaborée en 2017 par le CD91. Elle a été signée le 12 mars 2018 et promue par une inauguration le 17 juin, sur le site, avec l'ensemble des parties afin de permettre l'arrivée d'un troupeau de moutons la même année (Figure 5).

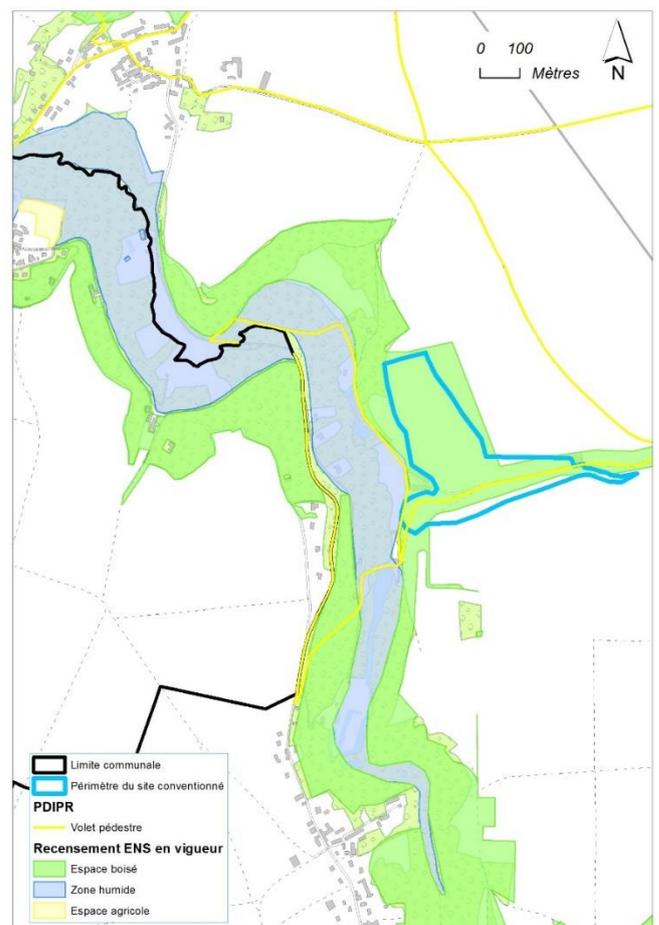


Figure 4 : Périmètre ENS et tracé du PDIPR sur la Ferme de l'Hôpital [© CD91]

C'est ainsi que le 22 octobre 2018, 150 moutons sont arrivés sur site pour pâturer 2,3 hectares de pelouses (en rose sur la Figure 6) pendant 28 jours. Cette intervention a demandé la présence du berger jour et nuit. Il lui a également été demandé par le CD91 de couper les repousses arbustives une fois la zone pâturée.

Malheureusement du fait d'un manque de consultation des ENS vis-à-vis de la structure animatrice du site Natura 2000 pour le choix de la zone à pâturer en 2018 et du chargement, les pelouses ont été sur-piétinées. Le sol s'est retrouvé à nu au départ du troupeau.



Figure 5 : Pâturage sur la Ferme de l'Hôpital en 2018 [© A. Fontaine]

Ce résultat a pu être observé le 14 novembre 2018 lors d'une rencontre avec les ENS et le prestataire. Ainsi, bien que cette gestion puisse avoir un impact positif sur la végétation au printemps suivant, elle risque d'avoir un effet délétère sur les populations de papillons, dont l'enjeu régional de conservation de la Ferme de l'Hôpital est fort (en raison de la présence du Mercure (*Arethusana arethusana*)). Pour les années à venir, il semble donc nécessaire de réaliser un suivi de ces populations afin de s'assurer de leur pérennité.

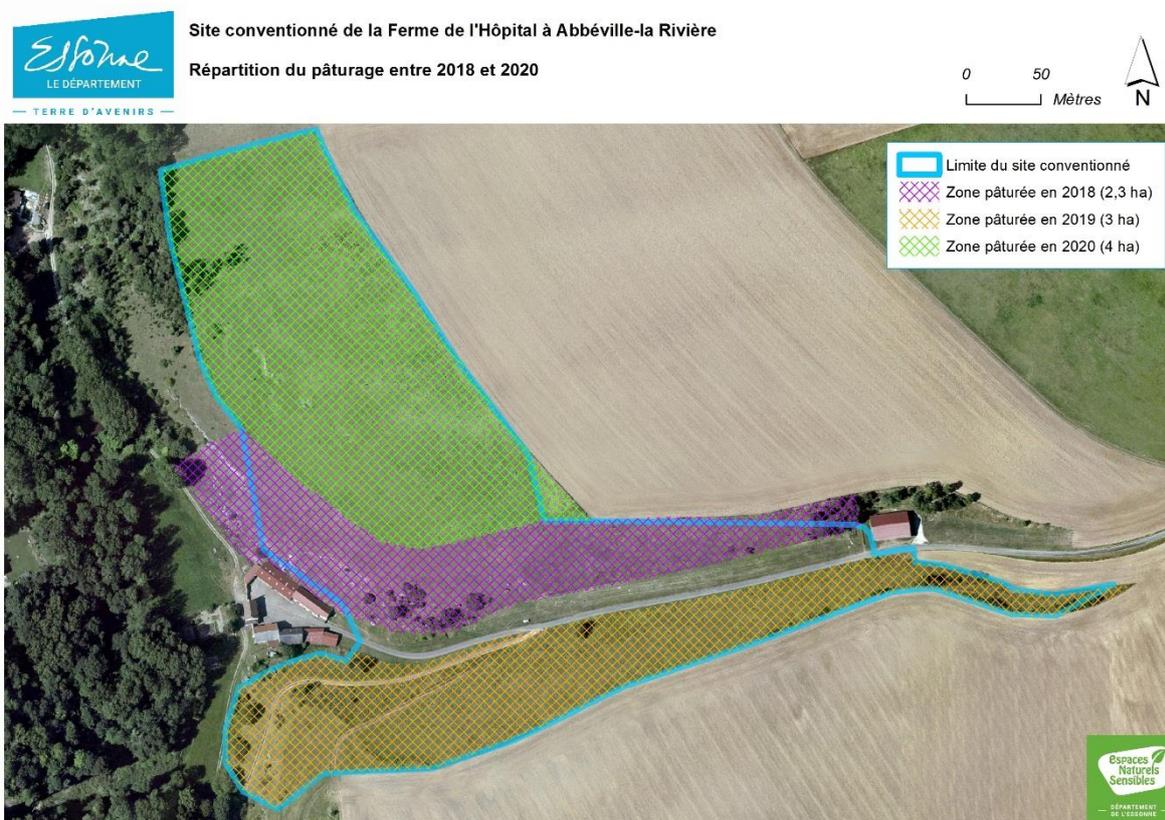


Figure 6. Calendrier de pâturage sur le site de la Ferme de l'Hôpital établis par le CD91

À terme, les propriétaires devront relayer les autres partenaires en prenant progressivement à leur charge l'entretien du site avec l'aide technique du Conservatoire des ENS et de NaturEssonne, comme indiqué dans la convention.

- Champ Brûlard

Fort de cette expérience sur le site de la Ferme de l'Hôpital, le CD91 est revenu vers NaturEssonne pour lui proposer de reconduire la convention sur le sous-site de Champ Brûlard. C'est ainsi que le 25 avril 2018, les élus de Saclas, le CD91 et la structure animatrice se sont retrouvés dans les locaux de la mairie pour échanger sur un nouveau projet. Ce site bénéficie déjà d'un contrat Natura 2000 de pâturage depuis 2017. L'objectif de cette convention serait de pouvoir mettre en place des coupes d'arbres par le CD91 via un prestataire technique. La signature d'un contrat Natura 2000 par le CD91 serait envisageable et à discuter en 2019.

2.5 Animation foncière

En 2016, Pro Natura Ile-de-France a fait l'acquisition d'une parcelle sur le Coteau d'Artondu.

3. Évaluation des incidences Natura 2000

En 2016, un projet de passage de fibre optique a été envoyé à la DDT. Les travaux prévus ne figurant ni sur la liste nationale, ni sur les listes locales des projets soumis à évaluation d'incidence Natura 2000, la réalisation de ce projet n'a pas nécessité d'évaluation des incidences.

En 2017 et 2018, aucune évaluation des incidences Natura 2000 n'a été réalisée.

4. Suivis scientifiques et techniques

4.1 Suivis scientifiques

4.1.1 Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

⇒ Via le protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes

Un suivi phytosociologique avait été mis en place dès 2006 sur les pelouses calcicoles. En 2013, au total 16 placettes étaient suivies tous les ans dans le but d'établir un bilan annuel de l'état de conservation des habitats naturels. Cette méthode nécessitait d'avoir d'assez bonnes connaissances en botanique mais aussi de limiter le nombre d'observateurs. Depuis 2006, les suivis sont en effet réalisés par des personnes différentes et n'ayant pas toutes le même niveau en botanique ce qui crée des biais et rend difficile l'analyse des données.

En 2014, un nouveau protocole prenant en compte ces contraintes a été mis en place par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), avec le soutien de la DRIEE, et en concertation avec trois animateurs Natura 2000 : la Haute Vallée de l'Essonne, les pelouses calcaires du Gâtinais et de la Haute Vallée de la Juine. Ce protocole simplifié permet de suivre l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire.

En 2018, son ajout au DOCOB afin de permettre l'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires du site Natura 2000 a été voté et accepté par le COPIL du 29 mai. Il sera à ajouter de manière formelle au DOCOB au cours de l'année 2019.

Le premier transect a été mis en place en 2015 sur la Fontaine des Ridelles, au lieu-dit « Grand Champ ». En 2016, du matériel a été acquis afin de localiser durablement les transects. Il s'agit de bornes de géomètre en granit. En 2019, il faudra les placer sur le transect réalisé en 2016. ProNatura, le propriétaire, a déjà donné son accord.

En 2017, l'animatrice du site a suivi une formation d'un jour avec le CBNBP pour se former à la mise en œuvre des transects.

À la suite, deux transects ont été réalisés sur le sous-site de Champ-Brûlard et les bornes ont été placées avec l'accord de la commune de Saclas, propriétaire (Figure 8).

En 2018, aucun transect n'a pu être réalisé.

En 2019, il faudra réaliser une évaluation des transects déjà mis en place et surtout préparer un plan d'échantillonnage à l'échelle du site Natura 2000. Cela facilitera la mise en place des transects demandés par la DRIEE, à raison d'un nouveau transect minimum par an, et d'un transect re-prospecté. Deux passages étant nécessaires pour avoir tous les indicateurs nécessaires à l'application de la méthode d'évaluation de l'état de conservation.



Figure 7 : L'Hespéride du chiendent inventorié en 2018 sur Champ-Brûlard



Figure 8 : Transect réalisé sur Champ-Brûlard en 2017

⇒ Via les rhopalocères* – indicateur « espèces »

* [rhopalocères = papillons de jour]

Le protocole de suivi des rhopalocères pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux a été mis en place sur cinq placettes qui doivent faire l'objet d'une gestion par pâturage par les ENS : quatre sur le sous-site de la Ferme de l'Hôpital et une en dehors du site Natura 2000, sur le lieu-dit « Fontenette ».

Ce suivi, en partie subventionné par le Conseil départemental de l'Essonne, permet d'évaluer l'état de conservation des pelouses calcicoles en tenant compte de la spécialisation et de la capacité de dispersion des rhopalocères inventoriés sur le site. Il s'est étalé sur deux ans afin d'avoir un état initial le plus exhaustif possible dans les relevés : 2016 et 2017.

En 2018, ce protocole a été appliqué sur deux placettes sur le sous-site de Champ-Brûlard où une convention de gestion est en cours de réflexion avec le CENS pour ré-ouvrir les boisements (Figure 7). Pour assurer l'exhaustivité de ce relevé, il serait nécessaire de le renouveler en 2019.

Des rapports d'études ont été rédigés. Ils sont consultables sur demande à NaturEssonne. S'agissant d'une méthode d'évaluation proposée à l'échelle nationale et, l'Île-de-France ayant un contexte particulier, il est actuellement impossible de dépasser la phase de validation des données et donc de donner un état de conservation aux pelouses prospectées.

Pour cela, il est indispensable de repenser la méthode d'évaluation avec les particularités de notre région, c'est à dire les listes d'espèces potentiellement présentes auxquelles nous comparons notre liste d'espèces observées, afin de pouvoir aboutir à une note d'état de conservation.

L'intervention de spécialistes serait nécessaire. Un premier contact a été réalisé avec l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) le 5 décembre 2018. Au cours de ces échanges, l'OPIE a demandé à NaturEssonne de présenter sa démarche et les difficultés rencontrées lors de l'application de la méthode d'évaluation à la journée des gestionnaires « Insectes » qu'ils co-organisent avec la DRIEE. C'est ainsi que le 11 décembre à Vincennes, l'animatrice a partagé son retour d'expérience avec le réseau de gestionnaires.

4.1.2 Suivi scientifiques bénévoles

⇒ Suivis phytosociologiques

Depuis 1991, un botaniste bénévole de NaturEssonne : Monsieur Alain Fontaine, réalise des relevés phytosociologiques sur plusieurs sous-sites. C'est-à-dire que pour chaque espèce observée, il y associe un coefficient d'abondance. Pour cela, il utilise l'échelle d'abondance/dominance de Braun-Blanquet. De février à septembre, ce sont 3 sous-sites : Abbéville-la-Rivière, Champ-Brûlard et le lieu-dit « Grand Champ » de la Fontaine des Ridelles qui ont bénéficié de ses compétences à raison d'un passage par mois (Tableau IX).

Sur Grand Champ, notre botaniste réalise des relevés phytosociologiques depuis 2012. L'étude de ces résultats pourra permettre de tirer des conclusions quant à l'évolution de la végétation suite à la mise en place du pâturage. Quelques observations émergent déjà des résultats et seront présentées par M. Fontaine à l'occasion du prochain COPIL.

En 2018, seul Grand Champ a été suivi. Cinq relevés ont permis de mettre en évidence la présence de l'Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*) le 24 avril (Figure 9) ou encore celle plus exceptionnelle de la Crépide élégante (*Crepis pulchra*) le 29 mai. Cette dernière était considérée comme disparue d'Ile-de-France jusqu'à cette année de redécouverte. Monsieur Fontaine fournit ses données au CBNBP pour qu'elles soient intégrées de manière automatisée à la base de données Flora. Des échanges annuels sont ensuite réalisés entre Flora et Cettia.

Sur la période 2016-2018, cela représente environ 160 h de temps passé par Monsieur Alain Fontaine (cette estimation comprend le nombre d'heures passées sur le terrain, le nombre d'heures de saisies des données et de transport).

Tableau IX : Nombre de relevés phytosociologiques par sous-sites et par année

Sous-site	Année	Nombre de passages
Ferme de l'Hôpital	1991	5
	1993	4
	2000	2
	2006	1
	2016	1
Champ Brûlard	2012	8
	2017	7
Fontaine des Ridelles	2012	7
	2013	4
	2014	2
	2015	2
	2016	7
	2017	7
	2018	5



Figure 9 : Ophrys araignée observée le 24 avril 2018 sur Grand Champ [© A.Fontaine]

⇒ Suivis des papillons de nuit (Hétérocères)

Depuis 2015, un bénévole de NaturEssonne : Jean-Pierre Morizot, réalise des chasses de nuit sur plusieurs sous-sites. Pour cela, il allume une lampe à UV. Attirés par la lumière, les papillons de nuit vont venir se poser sur un drap blanc étendu au sol. De mars à octobre, ce sont 4 sous-sites : le Carrossier, Champ-Brûlard, le lieu-dit le « Cours d'Eau » du Coteau d'Artondu et le lieu-dit « Grand Champ » de la Fontaine des Ridelles qui ont bénéficié de ses compétences a raison d'un passage par mois (Tableau X).

Ses données sont progressivement rentrées sur Cettia par les stagiaires ou l'animatrice du site. En 2018, il a réalisé 12 chasses de nuit et a découvert lors de la soirée du 9 septembre à Grand Champ : la Nasse (*Tholera decimalis*), une noctuelle dont la dernière mention datait de 2006 pour l'Essonne (Figure 10).

Tableau X : Nombre de chasses de nuit par sous-sites et par année

Sous-site	Année	Nombre de passages
Champ Brûlard	2015	1
	2016	2
Fontaine des Ridelles	2015	1
	2016	1
	2017	6
	2018	6
Carossier	2016	1
	2017	6
	2018	5
Coteau d'Artondu	2017	5
	2018	1



Figure 10 : La Nasse (*Tholera decimalis*) [© JP Morizot]

4.1.3 Suivis des espèces à enjeu

En 2015, un pied de Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*) avait été trouvé par l'animatrice. Cette espèce était considérée comme disparue de l'Essonne. La dernière mention dans le département datait de 1889 (selon le CBNBP). La Spiranthe d'automne est une espèce protégée et considérée en danger d'extinction sur la liste rouge régionale. Depuis sa découverte, elle est suivie annuellement. En 2016, plusieurs passages ont été effectués pour la retrouver, sans succès. En 2017, elle était au rendez-vous et en fleurs (Figure 11).

En 2018, elle ne s'est pas développée (sûrement en raison de la sécheresse annuelle).



Figure 11 : La Spiranthe d'automne en 2017 [© C. Huguet]

4.1.4 Inventaire des reptiles

Afin d'améliorer les connaissances sur les reptiles du site Natura 2000, un suivi a débuté en 2014. Pour cela le protocole PopReptiles avait été mis en place. Ce protocole devait permettre d'évaluer localement "l'état de santé" des populations de reptiles sur les milieux gérés ainsi que non-gérés du site Natura 2000. Les vols réguliers des plaques depuis 2015 n'ont pas permis de suivre régulièrement le protocole. Ainsi, seul un inventaire est réalisé à l'aide des plaques reptiles.

De nouvelles plaques ont été disposées sur la Fontaine des Ridelles et sur une pelouse jouxtant le site Natura 2000.

Résultat : Les nouvelles plaques ont permis d'améliorer les connaissances sur le site. En effet, deux nouvelles zones de présences ont pu être découvertes pour la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) ainsi qu'une nouvelle zone pour l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) et pour la Couleuvre à collier (*Natrix helvetica*) qui a été vue à Grand-champ, sur la Fontaine-des-Ridelles (Figures 12, 13 et 14).



Figure 14. Coronelle lisse observée sur le coteau d'Artondu



Figure 12. Orvet fragile



Figure 13. Couleuvre à collier observée sur Grand champ

4.1.5 Suivi des chiroptères

Un suivi des chiroptères a débuté en 2013 grâce au concours de Natureparif qui met à disposition le matériel nécessaire. Deux sessions d'enregistrement des ultra-sons pendant une soirée entière avaient été réalisées sur 2 sites. En 2014, ce suivi n'a pas pu être renouvelé et en 2015, seule une session d'enregistrement a pu être réalisée. En 2016, le suivi n'a pas été renouvelé.

Résultat : en 2017, une stagiaire a été recrutée au cours de l'automne afin d'analyser les sons enregistrés lors de ces sessions. Aucun chiroptère n'a été enregistré. Certaines bandes sons n'étaient pas exploitables.

4.1.6 Inventaires

Des inventaires ponctuels sont réalisés lors des passages sur le terrain. Ceux-ci ne sont donc pas exhaustifs mais ils permettent :

- d'améliorer les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 en étudiant des groupes qui n'ont pas été pris en compte lors de la création du DOCOB,
- de pouvoir recontacter les espèces patrimoniales citées dans le DOCOB.

Toutes les données faune et flore sont entrées dans la base de données Cettia Île-de-France.

Chaque année, afin de remercier les bénévoles de leur présence aux chantiers nature, NaturEssonne organise une à deux sorties sur les pelouses gérées au cours de la saison de chantiers. À cette occasion, toutes les espèces contactées lors des visites sont relevées selon les connaissances et spécificités taxonomiques de chacun. En 2018, deux sorties post chantiers ont été réalisées les 13 et 22 juin.

En 2019, afin d'approfondir les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 il serait intéressant de se rapprocher des classes de BTS « Gestion et protection de la nature » des écoles partenaires : L'EA TECOMAH et les Cours Diderot, afin de leur proposer des travaux pratiques d'inventaires sur les pelouses du site.

Quelques données remarquables :

- **Botanique**

Lors du chantier nature du 24 février 2018 sur le Coteau d'Artondu à Ormoy-la-rivière, plusieurs pieds d'Épine vinette (*Berberis vulgaris*) ont été observés par Mathieu Gouirand (Figure 15), alors en service civique à NaturEssonne. Selon la base de données Cettia, l'Épine vinette est une espèce très rare en Ile-de-France. Elle est identifiée comme en danger d'extinction sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Ile-de-France.



Figure 15. Épine vinette du Coteau d'Artondu en 2018 [© C. Huguet]

- **Papillon de nuit (Hétérocères)**

Au cours de l'une de ses chasses de nuit, Jean-Pierre Morizot a contacté l'Ennomos rangée (*Ennomos erosaria*) sur le sous-site du Carrossier à Fontaine la Rivière (Figure 16). Il s'agit d'une espèce considérée comme exceptionnelle selon la base de données Cettia. Cette observation a eu lieu le 11 septembre 2018.



Figure 16. L'Ennomos rangée du Carrossier [© JP Morizot]

- **Papillon de jour (Rhopalocères) et Zygènes**

La Virgule (*Hesperia comma*) n'avait pas été revue depuis 2013 sur le territoire francilien. En 2016, elle a été observée sur le Coteau d'Artondu et à proximité de la Ferme de l'Hôpital, sur Fontenette. C'est une espèce très rare en Île-de-France, considérée comme en danger d'extinction sur la liste rouge régionale. En 2017, une parade a été observée sur le Coteau d'Artondu (Figure 17).



Figure 17. La Virgule observée en 2017 sur le Coteau d'Artondu

Un spécimen d'Azuré de la faucille (*Cupido alcetas*), espèce très rare en Ile-de-France, a été observé en 2016 sur la Fontaine des Ridelles, probablement en migration.

En 2017, la Zygène de la Petite Coronille (*Zygaena fausta*) a été observée en grand nombre sur Champ-Brûlard, la Fontaine des Ridelles, ainsi que sur le Coteau d'Artondu (Figure 18).



Figure 18. Zygène de la Petite Coronille

Enfin, Le Mercure (*Arethusana arethusia*) qui n'avait pas été mentionné depuis 1992 sur la Ferme de l'Hôpital a été observé en grand nombre (soit plus d'une vingtaine d'individus sur le site) en 2017.

4.2 Veille écologique

Depuis 2009, NaturEssonne réalise une veille écologique sur les sites. Cette veille a pour objectif de surveiller les secteurs, de constater d'éventuelles dégradations des habitats ainsi que d'assurer une présence de la structure animatrice sur le territoire.

Principales observations :

- En 2016 du pâturage équin avait été mis en place sur le Carrossier. En raison de l'apport de foin et du piétinement, cette activité a dégradé l'habitat de pelouse calcaire. En 2017, ce pâturage n'a pas été réitéré mais des effets sont visibles puisque l'on assiste à un surdéveloppement du Panicaut (*Eryngium campestre*).
- Sur la Garenne de Chanteloup, des dépôts de déchets verts ont été observés suite à la réouverture de la pelouse via un chantier nature.

5. Information, Communication, Sensibilisation

5.1 Création/ mise à jour d'outils de communication, médias

5.1.1 Site internet

Fin 2011, un site internet dédié spécifiquement aux sites Natura 2000 dont NaturEssonne est chargée d'assurer l'animation (pelouses calcaires du Gâtinais et de la Haute Vallée de la Juine) fut créé. L'objectif de ce site est de tenir informés les différents acteurs du territoire. L'un des grands sous thèmes leur permet de prendre connaissance du site Natura 2000 des Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine, d'en comprendre les enjeux et les méthodes de protection, puis d'aller plus loin dans leur démarche s'ils souhaitent s'investir dans la préservation du site Natura 2000. Le site internet est accessible à l'adresse suivante : <http://pelouses-calcaires-essonne.n2000.fr>.



Figure 19. Site internet dédié aux pelouses calcaires de l'Essonne animées par NaturEssonne

Depuis plusieurs années, le site internet n'est pas actualisé par les salariées par manque de temps et de compétences techniques quant à l'utilisation d'une telle interface.

En 2018, l'animatrice du site a suivi une formation de 3 jours pour pouvoir l'utiliser du 27 au 29 novembre. Quelques mises à jour ont été réalisées, mais il reste encore énormément à faire pour l'actualiser entièrement.

5.1.2 Lettre d'information

Les lettres d'information n°5 et 6 ont été publiées. Il reste en 2019 à publier la lettre n° 6 sur le site internet dédié au site Natura 2000 et à la transmettre à l'ensemble des propriétaires, des communes concernées par le site Natura 2000 et des partenaires.



Figure 21. Lettre d'information n° 5



Figure 20. Lettre d'information n° 6

5.1.3 Articles

En 2016, un article a été rédigé dans la lettre d'information n° 67 NaturEssonne, publiée en juin. Cet article portait sur les chantiers nature sur le site Natura 2000.

En 2017, deux articles ont été rédigés dans la lettre d'information n°69 de NaturEssonne, publiée en avril, concernant le chantier nature réalisé sur Champ-Brûlard le 4 février et la transhumance qui a eu lieu le 9 avril 2017.

D'autres articles sur la transhumance qui s'est déroulée à Fontaine la Rivière, ont été publiés dans Le Parisien, Le Républicain, La Nouvelle République, ou encore la gazette communale de Fontaine-la-Rivière.

Un article est paru dans la gazette de la commune de Saclas concernant le chantier nature qui a eu lieu en février sur Champ-Brûlard ainsi qu'un autre article sur la petite transhumance qui s'est effectuée entre Grand Champ et Champ-Brûlard avec les élèves de l'école de Saclas. Cet évènement a également intéressé Le Républicain.

Enfin, un article intitulé « Restaurer des espaces naturels : l'exemple de deux sites Natura 2000 dans l'Essonne » a été rédigé pour France Nature Environnement à l'occasion des 25 ans du réseau européen.

En 2018, deux articles ont été rédigés dans la lettre d'information n°72 de NaturEssonne, publiée en novembre 2018. Le premier, rédigé par Martine Lacheré secrétaire bénévole de NaturEssonne, concerne la signature de la convention « Agriculture et nature » passée entre le Conseil départementale, NaturEssonne et les propriétaires du sous-site de la Ferme de l'Hôpital à Abbéville-le-Rivière. Le second rédigé par Zoé Villesalmon, que NaturEssonne a accueilli en stage, narre la visite post chantier réalisée avec les bénévoles le 13 juin 2018.

En novembre 2018, un article est également paru dans la gazette de la commune de Saclas intitulée « La Vie Saclasiennne » - n°267, concernant le chantier nature qui a eu lieu le 24 octobre 2018 sur Champ-Brûlard avec les jeunes des chantiers BRISFER (Figure 22).

Côté Saclasiens 9



DES JEUNES REMPLIS DE BONNE VOLONTE

8 jeunes de Saclas et des environs ont participé au chantier BRISFER, encadrés par 2 animatrices très dynamiques. Le rôle des animatrices est aussi d'informer, de sensibiliser les jeunes aux gestes de tri et à la protection de la nature.



Une partie du chantier était consacré au ramassage des dépôts sauvages sur la départementale 49, au niveau du passage à niveau, sur la voie romaine au pied de l'antenne, dans le bois rue des Louveries et au pied des locaux poubelles des immeubles. Dépôts qui hélas se « régénèrent » plusieurs fois par an, voir chaque semaine !

L'autre partie du chantier a permis de débroussailler le chemin Romard (entre la rue Legrand et la rue de la Gare) et d'aider les bénévoles de l'association Nature Essonne à l'entretien des pelouses calcaires sur Champs Brûlard.

Agnès Gravis



Figure 22 : Article mentionnant le chantier BRISFER du 24 octobre 2018 réalisé avec la commune de Saclas et le SIREDOM

5.1.4 Plaquette d'information

Une plaquette d'information pour les propriétaires sur le site Natura 2000 a été rédigée (Figure 23). Celle-ci a pour objectif d'expliquer aux propriétaires les possibilités offertes par Natura 2000 en termes de préservation des pelouses calcaires.

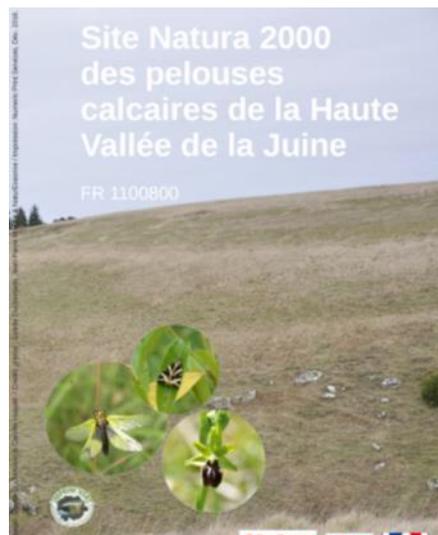


Figure 23. Plaquette d'information

5.2 Prises de contacts avec des partenaires potentiels

En 2016, le Conseil départemental de l'Essonne a été sollicité afin de mettre en place des conventions de gestion sur le sous-site de la Ferme de l'hôpital via les Espaces Naturels Sensibles. Une réunion a eu lieu en janvier 2016 (hors animation Natura 2000). Cette convention a été signée le 12 mars 2018 et promue par une inauguration le 17 juin 2018.

La commune de Saclas, avec l'appui technique de l'animatrice du site, a sollicité le SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères) pour effectuer des actions de gestion sur Champ-Brûlard en 2017.

En 2017, NaturEssonne a sollicité le Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères (SIREDOM) pour le prêt gracieux de leur camion afin de pouvoir exporter en éco-déchetterie les déchets verts issus des chantiers nature. Leur retour a été négatif, pour des raisons d'assurance.

Le 5 mai de la même année, un premier contact a été réalisé avec le professeur des élèves de BTS GPN de l'école L'EA TECOMAH afin de mettre en place une collaboration entre nos deux structures pour des animations et des chantiers nature.

En 2018, NaturEssonne a sollicité la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) afin qu'ils relayent à leur réseau de bénévoles nos dates de chantiers nature et d'animations grand public. Leur retour a été positif.

La structure animatrice a également été contactée par le CBNBP suite à la découverte d'une station de Luzerne de Montpellier (*Medicago monspeliaca*) sur le sous-site de la Ferme de l'Hôpital lors de la formation guide des végétations remarquables d'Île-de-France. Ils ont ainsi demandé s'ils pouvaient retourner sur la zone pour évaluer l'état de la station dans le cadre d'un partenariat avec le département de l'Essonne, et du plan régional d'action en faveur de la Luzerne de Montpellier qu'ils pilotent.

Le 6 novembre 2018, le président de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Saclas a été rencontré avec l'élue à l'environnement de la ville afin d'étudier les possibilités de gestion d'une parcelle communale située au nord du lieu-dit Grand Champ du sous-site de la Fontaine des Ridelles. Le président de l'ACCA a émis un avis défavorable.

Le 9 octobre de la même année, un premier contact a été réalisé avec le nouveau professeur des élèves de BTS GPN des Cours Diderot afin de mettre en place une collaboration entre nos deux structures pour des animations scolaires et des chantiers nature. Une convention a été signée le 21 novembre.

Deux conventions ont également été signées respectivement le 5 et le 10 octobre 2018 avec l'EA TECOMAH, pour l'année scolaire 2018/2019, concernant les classes de lycée professionnel en Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) et de BTS GPN.

Dans le cadre des chantiers nature réalisés avec les cours Diderot et en raison du nombre important d'élèves qui seraient présents, NaturEssonne ne bénéficiait pas d'assez de matériel pour équiper l'ensemble des classes. Pour pallier ce déficit, elle a pris contact avec l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL), le CD91 et le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (PNRGF) afin de

leur emprunter des outils. Deux conventions de mises à disposition ont été signées avec l'ANVL et un document de prêt a été signé aux dates d'emprunt et de retour des sécateurs de force et des scies.

5.3 Organisation de réunions d'informations ou de manifestations

Une réunion d'information et trois manifestations ont été organisées en 2017 (Tableau XI).

Tableau XI. : Réunions d'information ou manifestations réalisées en 2017

Objet de la manifestation	Date	Lieu	Public visé	Appréciation globale et réactions de l'assistance
Présentation des actions mises en place dans le cadre l'animation Natura 2000 depuis 10 ans	03-mars	Marcoussis	Adhérents et bénévoles de NE	Présentation appréciée par l'assistance. Ont montré un intérêt pour comprendre l'animation Natura 2000 et les "outils Natura 2000". 12 participants
Transhumance - collaboration avec la Ferme de Beaumont et la commune de Saclas	09-avr	Fontaine-la-Rivière	Tout public	Manifestation très appréciée du grand public :150 participants adultes et enfants.
Animation nature dans le cadre de la fête de la nature	21-mai	Saclas	Tout public et en particulier les habitants aux alentours du site	Peu de personnes ont participé à cette manifestation. Aucun habitant des alentours du site n'y a participé.
Animation/balade nature pour les bénévoles des chantiers nature	24-mai	Plusieurs sous-sites	Bénévoles des chantiers nature	Sortie appréciée des bénévoles : découverte du site à la belle saison et appréciation du travail effectué pendant les chantiers nature

Une présentation d'information et une animation grand public ont été organisées en 2018. La première s'est tenue le 23 mars à Igny lors de l'assemblée générale de NaturEssonne où l'animatrice a présenté brièvement les actions réalisées en 2017 dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 (Figure 24).

La seconde s'est tenue à l'occasion de la fête de la nature le 27 mai afin de célébrer les 30 ans de ProNatura Ile-de-France. Pour cela, l'animatrice a présenté brièvement le lieu-dit « Grand Champ », son historique de classement en Natura 2000, d'acquisition par le conservatoire et de gestion. Ensuite une balade découverte des richesses floristiques et faunistiques de la zone a permis de satisfaire les 10 participants.



Figure 24 : Présentation du 23 mars 2018 à l'occasion de l'assemblée générale de NaturEssonne

5.4 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

En 2018, l'animatrice a participé à l'organisation et à la première journée de la formation au guide des végétations remarquables d'Île-de-France dispensée par le CBNBP. Elle a aidé la chargée d'études à sélectionner la zone la plus adéquate en lui faisant découvrir les pelouses calcaires du site Natura 2000. C'est le sous-site de la Ferme de l'Hôpital qui a été sélectionné. Les deux jours de formation ont eu lieu les 5 et 12 juin (Figure 25).



Figure 25 : Formation au guide des végétations remarquables d'Île-de-France du 5 juin 2018 sur la Ferme de l'Hôpital [© C.Huguet]

5.5 Communication / animation auprès des scolaires

En 2016, une présentation sur le terrain du site Natura 2000 de la dynamique des pelouses et des espèces liées à ce milieu a eu lieu pour les élèves de seconde du lycée de Tecomah.

En 2017, trois animations auprès des scolaires ont été réalisées : deux animations de présentation sur le terrain du site Natura 2000 de la dynamique des pelouses et des espèces liées à ce milieu pour les élèves du lycée de Tecomah et une transhumance avec les élèves de maternelle de Saclas dans le cadre du contrat Natura 2000.

En 2018, deux animations auprès des scolaires ont été réalisées. Elles se sont tenues avec les élèves de BTS GPN des Cours Diderot touchant ainsi deux années scolaires : 2017/2018 et 2018/2019. L'objet de ces animations étaient de leur présenter les enjeux d'un site Natura 2000, les acteurs concernés ainsi que de les entraîner à reconnaître les espèces présentes sur les pelouses calcaires.

Lors de l'animation du 12 avril sur Champ-Brûlard et la Fontaine des Ridelles, l'animatrice était accompagnée de 4 bénévoles, qui ont su transmettre leur passion aux élèves de 1^{ère} comme de 2^{ème} année de BTS, malgré des conditions météorologiques peu propices à l'identification (Figure 26). Le 25 octobre avec les élèves de 1^{ère} année, l'animatrice était accompagnée d'une salariée et de 2 bénévoles. Le matin sur la Ferme de l'Hôpital ce sont 4 agents des ENS qui se sont joints à NaturEssonne pour expliquer le contexte du sous-site et de la convention de gestion tripartite signée avec eux la même année. L'après-midi ce sont les protocoles d'évaluation d'état de conservation qui leur ont été présentés sur Champ-Brûlard.



Figure 26 : Animation du 12 avril 2018 les élèves des Cours Diderot sur Champ Brûlard [© C.Huguet]

5.6 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

En 2016, l'animatrice a participé à deux réunions ; une sur le retour de l'efficacité des mesures et une autre sur la présentation de la gestion sur le site Natura 2000 dans le cadre des 8^{èmes} rencontres naturalistes franciliennes. Elle a également participé à une formation de l'École Régionale de Botanique.

En 2017, du 21 au 25 août l'animatrice a participé à l'École Régionale de Botanique organisée par Natureparif, afin de se former à la reconnaissance des plantes mais aussi d'échanger avec les autres participants, parfois également animateurs de sites Natura 2000, et les formateurs sur la flore et la gestion à appliquer selon les cortèges d'espèces en place et les différents contextes.

Pour le 10 janvier 2018, il a été demandé à l'animatrice du site de répondre à une enquête nationale sur les mesures de gestion conduite entre 2013 et 2018 via des contrats Natura 2000 ou des MAEt dans le cadre des rapportages communautaires de la Directive Habitats-Faune-Flore. L'enquête consistait à lister les principales mesures mises en œuvre pour les espèces et habitats qui ont justifié la création de sites Natura 2000 en Ile-de-France en renseignant pour chacune de ces mesures : le statut, l'objectif principal, la localisation et l'échéance de résultats attendus.

Le 29 mai 2018, l'animatrice a assisté au COPIL du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

Le 15 novembre, l'animatrice a participé au forum des gestionnaires de la biodiversité intitulé « Natura 2000 : suivre et évaluer pour mieux gérer » organisé par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) à Paris.

Du 27 au 29 novembre 2018, l'animatrice a suivi une formation organisée par l'AFB, afin de se former à l'utilisation du site internet Natura 2000. Cette formation est également l'occasion d'échanger avec les autres participants et de faire évoluer sa vision de l'animation comme des outils qui s'ouvrent à nous, grâce aux retours d'expériences d'autres animateurs de sites Natura 2000.

Lors de la 7^{ème} journée annuelle d'échanges du réseau Natura 2000 francilien qui s'est tenue le mardi 4 décembre 2018 à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines, la DRIEE avait demandé à l'animatrice de réaliser une présentation sur l'application du protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine (Figure 27). À sa suite, trois autres animateurs ont présenté succinctement ce qui avait été fait sur leurs sites Natura 2000 afin de susciter l'échange.



Figure 27 : Diaporama présenté lors de la 7^{ème} journée annuelle d'échanges du réseau Natura 2000 francilien

L'animatrice a réalisé une intervention lors de la journée des gestionnaires organisée par l'OPIE et la DRIEE qui s'est tenue le 11 décembre 2018 à Vincennes. L'objectif de cette journée est de lancer des échanges entre professionnels de l'environnement sur des sujets liés à l'entomologie. De ce fait, il lui a été demandé de présenter les difficultés qu'elle avait rencontrées lors de l'application de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires sur le site Natura 2000 via l'indicateur Rhopalocère (Figure 28).



Figure 28 : Diaporama présenté lors de la journée des gestionnaires le 11 décembre 2018

6. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Aucune intervention n'a été nécessaire entre 2016 et 2018.

7. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

7.1 Organisation de la gouvernance du site

7.1.1 Organisation du comité de pilotage

Les réunions du Comité de Pilotage ont eu lieu :

- Le 16 mars 2017 concernant l'année d'animation 2016,
- Le 29 mai 2018 concernant le bilan de l'année 2017 ainsi que les perspectives pour l'année 2018.

Il n'y a pas eu de réunion du comité de pilotage concernant le bilan de l'année 2018 et les perspectives pour l'année 2019. Ce COPIL devrait avoir lieu en mars 2019 à la sous-préfecture d'Étampes afin de faire le point sur les trois dernières années d'animation.

7.1.2 Animation du groupe de travail

Groupe animation et gestion conservatoire :

Au sein de NaturEssonne, des réunions sont organisées régulièrement au sein du groupe « Animation et Gestion Conservatoire ». Lors de ces réunions, l'animation du site Natura 2000 est abordée.

Ces réunions ont pour objectifs :

- De rendre compte aux bénévoles / membres du conseil d'administration de l'avancement de l'animation

- D'échanger avec les bénévoles et avec l'animateur du site Natura 2000 des Pelouses calcaires du Gâtinais
- De pouvoir prendre en compte l'historique du site Natura 2000 ainsi que les relations avec les propriétaires des parcelles sur le site Natura 2000. En effet, certains bénévoles étaient investis sur les sites avant leur création, ce qui permet d'avoir une bonne connaissance des actions faites ainsi que des relations avec les acteurs locaux.

Entre 2016 et 2018, vingt réunions avec le groupe « Animation et Gestion Conservatoire » ont été réalisées.

7.1.3 Réunions ou rencontres avec les services de l'État

Tout au long de l'année, des échanges réguliers ont lieu avec les services de la DDT et de la DRIEE. En 2016, quatre rencontres ont eu lieu, puis quatre autres en 2017. En 2018, deux rencontres ont eu lieu en salle (Tableau XII).

Dernièrement, celle du 3 janvier a permis de valider un « plan de gestion » théorique des actions réalisables en Espace Boisé Classé (EBC) appliqué au contexte du Coteau d'Artondu. Ce document sert désormais de feuille de route à l'animatrice dans ses choix de gestion pour l'ensemble du site.

La réunion du 20 décembre a permis aux services de l'état de faire un point complet sur les projets réalisés ou à réaliser par site Natura 2000 essonnien mais aussi d'échanger par retour d'expérience entre animateurs. Cette réunion a été particulièrement intéressante puisque le CD91 a émis l'idée de porter des contrats Natura 2000 sur les zones recensées en ENS et pour lesquelles une convention de gestion à l'instar de celle réalisée sur la Ferme de l'Hôpital serait signée.

Tableau XII : Réunions ou rencontres avec les services de l'État réalisées entre 2016 et 2018

Date	Lieu	Service de l'État	Objet
15/06/16	Gironville-sur-Essonne	DDT/DRIEE	Réunion de lancement de l'animation des sites Natura 2000
07/09/16	Sites N2000 des pelouses calcaires du Gâtinais et de la Juine	DDT	Réunion de terrain concernant la législation sur les boisements dans la gestion des pelouses calcicoles
13/10/16	Gironville-sur-Essonne	DDT	Réunion concernant les contrats Natura 2000
18/11/16	Évry	DDT/DRIEE	Réunion de cadrage
15/06/17	Saclas	DDT/DRIEE	Présentation du contrat Natura 2000 en cours sur Grand Champ et présentation du futur contrat Natura 2000 sur Champ-Brûlard
15/06/17	Gâtinais	DDT/DRIEE/M. le sous-préfet d'Étampes	Présentation sur le terrain des actions menées

26/09/17	Ormoy-la-Rivière	DDT	Réunion de terrain concernant la législation sur les boisements dans la gestion des pelouses calcicoles
21/12/17	Évry	DDT/DRIEE/CD91	Réunion bilatérale Natura 2000 en Essonne
03/01/18	Évry	DDT	Réunion en salle pour prendre en compte la législation sur les boisements dans la gestion des pelouses calcicoles
20/12/18	Évry	DDT, DRIEE, PNRGF et CD91	Réunion de cadrage avec les animateurs Natura 2000 Essonnais

7.2 Gestion administrative et financière

7.2.1 Gestion administrative

En 2016, un stagiaire en bac professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) a été accueilli, ainsi qu'un volontaire en service civique.

En 2017, ce sont deux volontaires en service civique qui se sont succédé et un stagiaire en BTSA Gestion et Protection de la Nature (GPN).

En 2018, trois stagiaires ont été accueillies au sein de NaturEssonne sur des missions liées au site Natura 2000. Une première stagiaire en BTS GPN, une seconde en terminale GMNF qui a été accueillie à deux reprises. Et une troisième en seconde générale qui souhaitait découvrir les métiers de l'environnement. Et deux volontaires en service civique se sont succédé en 2018.

Au total, sur la période 2016-2018, ce sont cinq stagiaires et trois volontaires en service civique qui ont été accueillis au sein de NaturEssonne sur des missions liées au site Natura 2000.

7.2.2 Gestion financière

Dans le cadre de l'appel à projet de contribution à la connaissance naturaliste réalisé par l'INPN en 2018, l'animatrice avait préparé deux dossiers. Le premier permettait de valoriser le travail réalisé par Jean-Pierre Morizot (suivis des papillons de nuit), dont une partie se trouve sur le site Natura 2000. Le second permettait de rechercher des financements pour pouvoir réaliser des suivis de papillons de jour en appliquant la méthode proposée par le MNHN d'évaluation de l'état de conservation des pelouses. En effet, un mi-temps Natura 2000 n'est pas suffisant pour mettre en place des protocoles de suivis des populations pourtant essentiels au diagnostic préalable de mise en œuvre de gestion. Par l'intermédiaire de ce projet, NaturEssonne souhaitait en l'appliquant à un plus large éventail de pelouses calcaires dans le département de l'Essonne, apporter des éléments afin de statuer sur la faisabilité de la méthode d'évaluation sur les pelouses essonniennes, voire d'ajuster en conséquence les seuils d'évaluation comparant les cortèges d'espèces potentielles à ceux inventoriés. Seul le premier projet a pu être soumis au jury le 22 mars 2018.

Le montant du projet était de 13 451,20 € et la somme demandée s'élevait à 5 000 €. Ce projet n'a pas été sélectionné par le jury.

En 2018, NaturEssonne a répondu à l'appel lancé par France Nature Environnement (FNE) partenaire de la Caisse des Dépôts (CDC) Biodiversité où elle représente les associations de protection de la nature dans le cadre du programme Nature 2050. Avec Nature 2050, la CDC Biodiversité s'engage à verser 5 € par m² de territoire restauré et adapté aux changements



climatiques et ce jusqu'en 2050. La maîtrise foncière des parcelles est donc essentielle. Ainsi, ce sont l'ensemble des parcelles de pelouses calcaires acquises par ProNatura sur les deux sites Natura 2000 dont NaturEssonne a en charge l'animation qui ont été proposées pour la mise en place de pâturage. Cela permettrait un retour à une agriculture pastorale sur le sud Essonne mais surtout un retour à des habitats mieux conservés, plus riches en biodiversité et donc plus résilients et mieux adaptés à faire face au changement climatique annoncé. Le projet a été envoyé à FNE le 28 août. À ce jour, nous n'avons pas encore eu de retour.

La même année, NaturEssonne a demandé un soutien financier au CD91 pour la mise en œuvre en 2018 des suivis des papillons de nuit initiés par un bénévole qui aurait été en partie poursuivis par l'animatrice. Le projet se chiffrait à 20 639 € car il prévoyait le suivi de 10 sites à raison d'un passage par mois dont la moitié se trouvait sur le site Natura 2000. 10 320 € étaient demandés au CD91. L'animatrice a également demandé un soutien financier afin de réaliser un suivi des papillons de jour selon la méthode du MNHN sur Champ-Brûlard et la Fontaine des Ridelles. Le montant du projet était de 3 376 €, la moitié a été demandée au CD91, soit 1 688 €. La demande a été faite le 31 mai. Une réponse a été donnée à NaturEssonne le 26 octobre 2018. Le projet sur les hétérocères a été refusé. Celui sur les rhopalocères a été accepté uniquement sur le sous-site de Champ-Brûlard (Saclas).

Afin de valoriser tout le travail de ses bénévoles dans le cadre des chantiers nature réalisés sur les sites Natura 2000 dont elle est animatrice (actions actuellement non prises en compte dans le marché d'animation auquel



NaturEssonne a répondu), l'association a répondu à l'appel à projet du Conseil Régional intitulé « Lutter contre l'érosion de la biodiversité en Île-de-France ». Le projet évalué à 51 720 € proposait de réaliser 10 chantiers nature par site Natura 2000, par an et sur trois ans. La moitié du montant a été demandé. Une réponse positive a été reçue le 19 décembre 2018. Le Conseil Régional accepte de soutenir l'association à hauteur de 8 040 € pour l'ensemble du projet.

7.3 Compléments ou mise à jour du DOCOB

Des modifications du DOCOB ont été proposées au COPIL du 29 mai 2018. Elles proposaient d'y intégrer le protocole d'évaluation de l'état de conservation rédigé par le CBNBP. Elles ont été acceptées par les membres du COPIL et devront être ajoutées au DOCOB en 2019.

7.4 Élaboration de la charte

La charte n'a pas été modifiée entre 2016 et 2018.

8. Synthèse

En 2016, l'animation du site s'est étendue sur 7 mois ; de juin à décembre 2016. Au total 75 jours ont été consacrés à l'animation du site.

La majorité de l'animation a été consacrée à la gestion des habitats et des espèces (39%) puis à l'information, communication et sensibilisation (31%). (Figure 29).

En 2017, l'animation du site Natura 2000 s'est étendue sur les 12 mois de l'année. Au total 123 jours ont été consacrés à l'animation du site.

La majorité de l'animation a été consacrée à la gestion des habitats et des espèces (31%) puis à la gestion administrative, financière et animation de la gouvernance (29%). (Figure 29).

En 2018, l'animation du site Natura 2000 s'est étendue sur les 12 mois de l'année. Au total 138 jours ont été consacrés à l'animation du site.

La majorité de l'animation a été consacrée à la gestion administrative et financière ainsi que l'animation de la gouvernance (34%) puis à l'information, communication et sensibilisation (27%). (Figure 29).

Le volet « gestion des habitats et des espèces » est le volet sur lequel le temps passé est le plus important en moyenne (Figure 30). Cela s'explique car ce volet comprend l'ensemble des chantiers nature et réunions associées ainsi que les démarches et la mise en œuvre des contrats Natura 2000 ou des conventions de gestion / de mise à disposition.

Vient ensuite la gestion administrative, financière et animation de la gouvernance. Ce volet de l'animation comprend tout ce qui touche à la gestion administrative et financière, mais aussi les réunions avec les services de l'État ou celles du groupe « Animation et Gestion Conservatoire ». Le temps associé à la réalisation du COPIL est également compris dans ce volet ainsi que la lecture de documents bibliographiques ou le traitement de mails en lien avec l'animation du site Natura 2000.

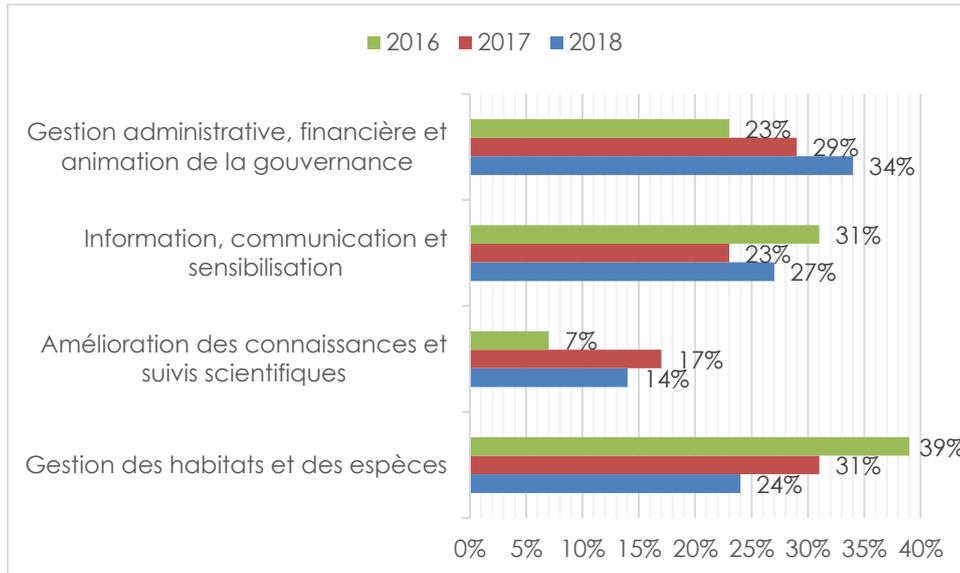


Figure 29. Récapitulatif du suivi de l'animation sur la période 2016-2018

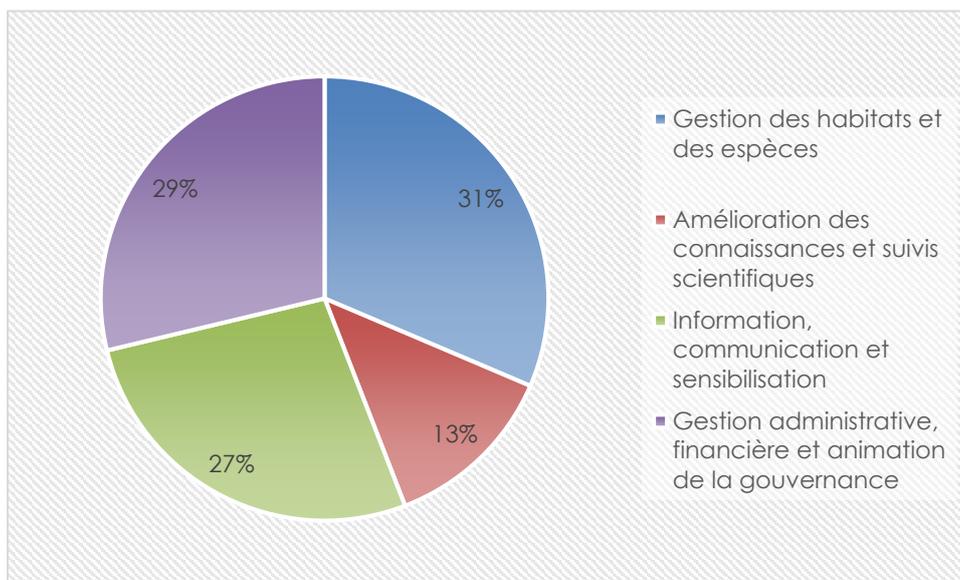


Figure 30. Répartition des différents volets de l'animation sur la période 2016-2018

Bibliographie

DEWULF, L. & X. HOUARD. (coord.), 2016. Liste Rouge Régionale des Rhopalocères et Zygènes d'Île-de-France, coord. Dewulf (Natureparif) & Houard (Opie) 2016.

DUCHEMANN E. & HUGUET C., Rapports d'activités du site Natura 2000 FR 1100800 2016, 2017 et 2018.

Lehane F., Mondion J. et Fernez T., 2015. Protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes. Application à trois zones spéciales de conservation du sud de l'Essonne (version 4). *Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France.* 16p + annexes.

Maciejewski L., L. Seytre, J. Van Es & P. Dupont (2015), État de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire, Méthode d'évaluation à l'échelle du site. Guide d'application. *Version 3. Avril 2015. Rapport SPN 2015 - 43, Service du patrimoine naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris,* 194p.

Annexes

Annexe I. Indicateurs de l'animation du site entre 2016 et 2018	37
Annexe II. Exemple d'un compte-rendu de chantier nature de 2018	41
Annexe III. Liste des espèces de rhopalocères inventoriées sur le site Natura 2000 sur la période 2016-2018	44
Annexe IV. Liste des espèces d'hétérocères inventoriées sur le site Natura 2000 sur la période 2016-2018	46
Annexe V. Liste des espèces d'orthoptères observées sur le site Natura 2000 sur la période 2016-2018	50
Annexe VI. Liste des espèces d'oiseaux observées sur le site Natura 2000 sur la période 2016-2018	51

Annexe I. Indicateurs de l'animation du site entre 2016 et 2018

Axe de travail	Sous axe de travail	Indicateur de moyens (nb jours)	Indicateur de réalisation ou de résultats
Gestion des habitats et des espèces	Animation des contrats Natura 2000 non agricole-non forestier	27,6	2016 : 1 contrat Natura 2000 en cours 4 projets de contrats 4 propriétaires contactés 2017 : 2 contrats en cours 0 projet de contrat 1 propriétaire contacté 2018 : 2 contrats Natura 2000 en cours 1 projet de contrat 1 propriétaire contacté
	Animation des MAE	0	0 MAE en cours
	Animation de la charte Natura 2000	0,6	Pas d'animation réalisée
	Animation de la gestion avec d'autres outils financiers	70,4	2016 : Préparation des chantiers nature bénévoles et organismes de formation 6 chantiers nature réalisés 2017 : 14 chantiers nature réalisés 12 réunions pour l'organisation 1 convention en cours avec les ENS 4 réunions pour la création de cette convention 2018 : 10 chantiers nature réalisés 3 conventions signées avec partenaires 7 rencontres pour organisation 1 convention signée avec les ENS 1 réunion convention gestion
	Animation foncière	3,1	Mise à jour des parcelles cadastrales
Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	Suivi des évaluations d'incidences concernant le site Natura 2000	0,5	Champ-Brûlard
Amélioration des connaissances et suivis scientifiques	Suivis scientifiques et techniques	45,6	2016 : Suivi habitat

			Suivi reptiles Inventaires Veille écologique 2017 : 2 transects d'évaluation des habitats (botanique) 4 parcelles suivies pour l'évaluation des habitats (rhopalocères) 2018 : 0 transect botanique 2 parcelles suivis rhopalocères 9 parcelles suivis phytosociologiques 3 parcelles suivis hétérocères
Information, communication et sensibilisation	Création/ mise à jour d'outils de communication, média	18,4	2016 : Lettre d'information Plaquette ; Article 2017 : 10 articles publiés dont 4 rédigés par l'animatrice 2018 : 2 articles publiés 1 lettre d'info publiée
	Prise de contact avec des partenaires potentiels	11	2016 : ENS 91 2017 : 2 partenaires potentiels contactés 2018 : 9 partenaires potentiels contactés
	Organisation de réunions d'information ou de manifestation	14,4	2016 : 1 réunion MNHN (efficacité Natura 2000) 1 réunion téléphonique avec le CD Val d'Oise (retour expérience pâturage) 2017 : 1 réunion d'information 3 manifestations 2018 : 1 réunion d'information 1 manifestation

	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	3,3	1 participation chaque année
	Communication/ animation auprès des scolaires	13,1	2016 : Intervention Lycée Tecomah 2017 : 3 animations auprès de scolaires 5 chantiers nature avec des scolaires 2018 : 2 animations auprès des scolaires 2 chantiers nature avec des scolaires 3 conventions signées avec les scolaires
	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	29,6	2016 : Réunion Natura 2000 Gâtinais Formation botanique 2017 : 1 formation 2018 : 2 formations 4 réunions
Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques	Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site	0	Pas de veille nécessaire
Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance	Organisation de réunions de comité de pilotage	8,8	1 COPIL chaque année
	Animation de groupes de travail	14,5	2016 : 3 réunions AGC 1 réunion gestion site 2017 : 7 réunions AGC 2018 : 8 réunions AGC
	Réunions ou rencontres avec les services de l'État	13	2016 : 4 réunions avec les services de l'État 2017 : 4 réunions avec les services de l'État 2018 : 2 réunions avec les services de l'État
	Gestion administrative et financière	24,5	Entre 2016 et 2018 : 5 stagiaires 3 services civiques

			Facturations trimestrielles 3 rapports annuels Réponses appels à projet
	Complément ou mise à jour du DOCOB	2,5	2016 : 2 modifications fiche mesure 6
	Élaboration de la charte	0	0 élaboration
	Autres	37,5	Mails, appels, bilan financiers,...

Annexe II. Exemple d'un compte-rendu de chantier nature de 2018

Compte-rendu « Chantier nature – Restauration des pelouses calcicoles »
Site Natura 2000 « les pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »

Champ Brûlard - octobre 2018

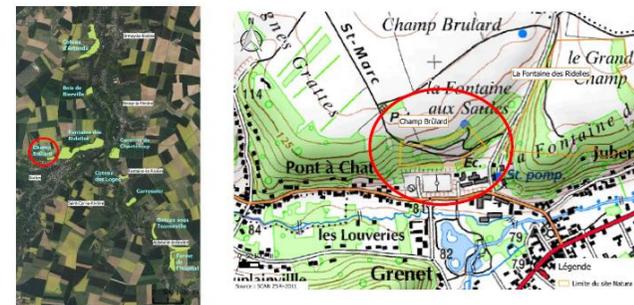


Actions réalisées par : **NaturEssonne**
 Siège social : 10 place Beaumarchais
 91600 Savigny-sur-Orge
 SIRET : 40062440900027
 Coordination des actions : PALDACCI Florine
 Crédits photographiques : HUGUET Camille et PALDACCI Florine, NaturEssonne sauf mention contraire
 Rédaction du rapport : PALDACCI Florine

Table des matières

1. Localisation de la parcelle 2
 2. Évolution des habitats naturels 3
 3. Objectifs du chantier nature 4
 4. Éléments réglementaires à prendre en compte 5
 5. Description des actions réalisées 5
 6. Perspectives 6
 7. Suivi photographique des travaux 6

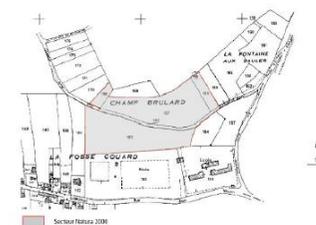
I. Localisation de la parcelle



Le sous site de Champ-Brûlard est situé sur la commune de Sacias qui en est la propriétaire. Il s'étend sur environ 2,20 hectares.

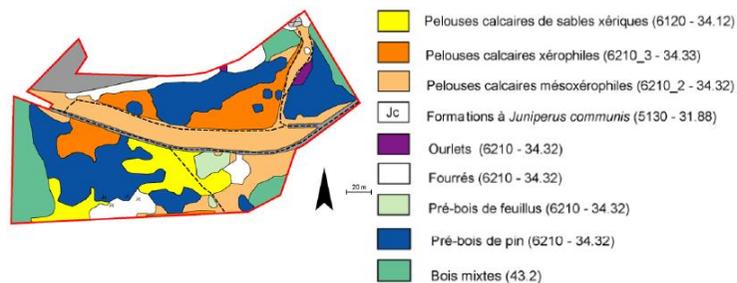
Détails

Propriétaire	Commune	Section	Parcelle	Superficie (ha)
Commune de Sacias	Sacias	AH	166	0.16
			167	1.10
			169	0.09
			182	0.13
			183	1.26
SUPERFICIE TOTALE				2,74



2. Évolution des habitats naturels

Les parcelles abritent trois habitats d'intérêts communautaire : **les pelouses calcaires méso-xérophiles, xérophiles et sur sable xériques.**



Les pelouses les plus au nord du site sont les mieux conservées avec des reliquats de pelouses calcaires. Au contraire, celles plus au sud (sur sables xériques et mésoxérophiles) sont en cours de fermeture et sont complètement colonisées par les graminées sociales. Il s'agit désormais d'ourlets calcaires. De plus, certaines zones commencent à être envahies par les prunelliers et autres petits fruitiers qui s'étendent largement sur la strate herbacée. Sans oublier les repousses de pins et autres ligneux qui s'implantent ci et là sur le site.



3. Objectifs du chantier nature

Gestion passée

Un contrat Natura 2000 de restauration et d'entretien a été mis en place entre 2006 et 2010 sur l'ensemble du sous-site. Les grands pins avaient été préservés. En 2017, un chantier nature a été réalisé par NaturEssonne sur la partie sud du site qui longe le stade de foot dont le but était de restaurer la pelouse et de dégager la Junipéraie du dessus de la butte. Trois autres chantiers nature ont été réalisés avec les jeunes de BRISFER. Le but était d'entretenir les pelouses et le chemin d'accès au site.

But des chantiers nature

Lors du chantier du 24 octobre, NaturEssonne souhaiterait intervenir sur différents secteurs en particulier répartis entre l'équipe des bénévoles de NaturEssonne et l'équipe des jeunes des chantiers BRISFER.

- **Secteur 1** : Faucher à la débroussailluse. À réaliser par les bénévoles de NaturEssonne.
- **Secteur 2** : Faucher les multiples repousses de viornes et de prunelliers à la débroussailluse sur la zone de chantier de l'année passée et couper les repousses.
- **Secteur 3** : Faucher à la débroussailluse car le Brachypode y est dense et surtout pour limiter les repousses de Grottières qui ont colonisé la zone.
- **Secteur 4** : Couper les repousses de ligneux dans la pente et débroussailler.

En plus, sur tout le site de Champ-Brûlard, toutes les repousses de pin rencontrées seront coupées au sécateur de force. Enfin, les déchets végétaux seront tous exportés par le camion de SIREDOM dans une éco-déchetterie.



4. Éléments réglementaires à prendre en compte

La parcelle concernée par les travaux est-elle classée Espace Boisé Classé : oui non en partie

Explication générale

En zone classée en Espace Boisé Classé (EBC), qui dépend du Code de l'urbanisme (L. 113-2), le défrichage est interdit. Selon la surface concernée, des coupes sont possibles sur autorisation.

Le défrichage est défini à l'article L 341-1 du Code Forestier : « Est un défrichage toute opération volontaire ayant pour effet de détruire l'état boisé d'un terrain et de mettre fin à sa destination forestière. Est également un défrichage toute opération volontaire entraînant indirectement et à terme les mêmes conséquences, sauf si elle est entreprise en application d'une servitude d'utilité publique ».

Pour les travaux de coupe d'arbres de moins d'un hectare, une demande préalable de travaux est à adresser à la mairie de la commune concernée. Celle-ci peut (mais n'est pas obligée) prendre l'avis de la DRIAAF (Direction Régionale Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France). C'est la structure compétente (seulement en Essonne et la petite couronne) en matière de réglementation forestière. Ensuite, si la mairie est d'accord avec le contenu de la demande préalable de travaux, celle-ci publie un arrêté de non opposition à cette demande préalable de travaux.

La durée de validité d'une décision de non opposition à la déclaration préalable est de 3 ans. Ce délai peut être prorogé de 2 fois 1 an (source DDT, 2017).

Dans tous les cas, le fait que le défrichage est interdit en zone EBC implique que le terrain doit garder sa vocation forestière : la régénération (artificielle ou naturelle) doit être en place (le stade de semis doit être dépassé) au plus tard 5 ans après la coupe. Donc, en principe, l'entretien des zones réouvertes n'est pas possible, de quelque manière que ce soit (débroussaillage et pâturage).

5. Descriptif des actions réalisées

Le 24 octobre, nous nous sommes finalement concentrés sur le chemin qui nécessitait de l'entretien.

De ce fait, nous avons pu travailler sur les secteurs 2 et 4 seulement. Du débroussaillage a été effectué sur les deux secteurs ainsi que la coupe de ligneux.

Au total, environ 1 390 m² de Brachypode et de repousses de petits ligneux ont été fauchés.

Sur les secteurs 1 et 3, aucune intervention n'a été effectuée par manque de temps.

L'ensemble des déchets végétaux ont été exportés par camion à l'éco-déchetterie d'Étampes le 25 octobre avec l'aide d'un bénévole, des deux stagiaires et de la volontaire en service civique.



Bilan des chantiers nature prévus et réalisés

Nombre de chantiers nature	1
Date	24/10/2018
Encadrant	Camille Huguet
Nombre de participants (encadrant compris)	16
Liste des participants	<ul style="list-style-type: none"> - Dominique CARLIER - Georges FOUILLEUX - Jean-Philippe HUET - Jean-Pierre MORIZOT - Violaine CHAMPION - Louis ASLAINDIS - Zoé VILLESALMON - Chloé BARTHE + 8 jeunes BRISFER

6. Perspectives

- Faucher et couper ce qui n'a pas pu être fait cette année.
- Réitérer si possible avec ce type de chantier en commun avec la commune et le SIREDOM les années à venir.
- Surveiller les repousses pour les gérer avant qu'elles ne prennent de l'ampleur.
- Faucher l'ensemble des zones d'ourlet qui ont remplacé les habitats pelousaires. Faire des éclaircies dans les boisements de pins.
- Contrôler les fourrés de Griottiers et de Pruneliers qui avancent sur les zones ouvertes.

7. Suivi photographique des travaux

Vue sur le secteur 2



Vue sur le secteur 4



Annexe III. Liste des espèces de rhopalocères inventoriées sur le site Natura 2000 sur la période 2016-2018 (Données extraites de la base de données Cettia le janvier 2019)

Noms latins	Noms vernaculaires	Indice de rareté régionale	Liste rouge France	Liste rouge ÎDF	Insectes protégés IdF
<i>Arethusana arethusa</i>	Mercure (Le), Petit Agreste (Le)	R	LC	EN	oui
<i>Hesperia comma</i>	Virgule (La), Comma (Le)	RR	LC	EN	
<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu-céleste (L'), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L')	PC		VU	
<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des Sanguisorbes (L'), Roussâtre (La)	R	LC	VU	
<i>Thymelicus acteon</i>	Hespérie du Chiendent (L'), Hespérie Actéon (L'), Actéon (L')	AR	LC	VU	
<i>Argynnis aglaja</i>	Grand Nacré (Le), Aglaé (L'), Moyen-Nacré (Le)	AR	LC	NT	
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale (Le), Arcanie (L')	PC	LC	NT	
<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré (Le)	PC	LC	NT	
<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle (L')	AR	LC	NT	
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé (Le)	AC	LC	NT	oui
<i>Satyrium ilicis</i>	Thécla de l'Yeuse (La)	AR	LC	NT	
<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour (Le)	CC	LC	LC	
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore (L')	C	LC	LC	
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne (Le)	C	LC	LC	
<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail (Le), Argus brun (L')	AC	LC	LC	
<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la Ronce (La), Argus vert (L')	PC	LC	LC	
<i>Carcharodus alceae</i>	La Grisette, l'Hespérie de l'Alcée	PC	LC	LC	
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun (Le), Procris (Le)	C	LC	LC	
<i>Colias crocea</i>	Souci (Le)	AC	LC	LC	
<i>Colias hyale</i>	Soufré (Le), Piéride soufrée (La)	AR	LC	NA	
<i>Cupido alcetas</i>	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')	RR	LC	NA	
<i>Erynnis tages</i>	Point de Hongrie (Le), Grisette (La)	PC	LC	LC	
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron (Le)	C	LC	LC	
<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré (Le)	PC	LC	LC	
<i>Lampides boeticus</i>	Azuré porte-queue (L'), Argus porte-queue (L'), Porte-Queue bleu strié (Le), Lycène du Baguenaudier (Le), Strié (Le)	R	LC	LC	
<i>Lasiommata maera</i>	Némusien (Le), Ariane (L'), Némutien (Le), Satyre (Le)	AR	LC	LC	
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère (La), Satyre (Le)	AC	LC	LC	
<i>Leptidea sinapis</i>	Piéride du Lotier (La), Piéride de la Moutarde (La)	AC	LC	LC	
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L'), Bronzé (Le)	AC	LC	LC	
<i>Lysandra coridon</i>	Argus bleu-nacré (L')	PC		LC	
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil (Le)	CC	LC	LC	
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil (Le), Échiquier (L')	C	LC	LC	
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du Plantain (La)	AR	LC	LC	oui
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine (La)	AC	LC	LC	

<i>Papilio machaon</i>	Machaon (Le)	C	LC	LC	
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis (Le)	CC	LC	LC	
<i>Pieris napi</i>	Piérade du Navet (La),	C	LC	LC	
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave (La)	C	LC	LC	
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L')	C	LC	LC	
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis (L')	C	LC	LC	
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')	CC	LC	LC	
<i>Vanessa cardui</i>	Belle-Dame (La)	CC	LC	LC	

Annexe IV. Liste des espèces d'hétérocères inventoriées sur le site Natura 2000 sur la période 2016-2018 (Données extraites de la base de données Cettia le janvier 2019)

Noms latins	Noms vernaculaires	Indice de rareté régionale	Liste rouge ÎDF	Insectes protégés IdF
Zygaena ephialtes	Zygène de la Coronille variée (La), Zygène de la Coronille (La)	R	VU	
Zygaena fausta	Zygène de la Petite coronille (La)	RR	VU	Oui
<i>Zygaena filipendulae</i>		PC	LC	
<i>Zygaena transalpina</i>		AR	LC	
<i>Acleris rhombana</i>				
<i>Acrobasis tumidana</i>				
<i>Acronicta auricoma</i>	Chevelure dorée (La)	AR		
<i>Acronicta psi</i>	Psi (Le)	CC		
<i>Acronicta rumicis</i>	Noctuelle de la Patience (La)	C		
<i>Actinotia polyodon</i>	Camomilière (La)	AR		
<i>Agapeta zoegana</i>				
<i>Agriphila geniculea</i>				
<i>Agriphila inquinatella</i>				
<i>Agrochola helvola</i>	Xanthie rufine (La)	C		
<i>Agrochola lychnidis</i>	Xanthie cannellée (La)	AR		
<i>Agrotis puta</i>	Noctuelle des Renouées (La)	CC		
<i>Amphipyra pyramidea</i>	Pyramide (La)	CC		
<i>Ancylolomia tentaculella</i>				
<i>Aplocera plagiata</i>	Triple Raie (La), Rayure commune (La)	CC		
<i>Aporophyla lueneburgensis</i>	Noctuelle boueuse (La)	AR		
<i>Arctia villica</i>	Ecaille fermière (L'), Ecaille villageoise (L')	AR		
<i>Atethmia centrigo</i>	Xanthie topaze (La)	CC		
<i>Autographa gamma</i>	Gamma (Le)	CC		
<i>Biston betularia</i>	Phalène du Bouleau (La), Biston du Bouleau (Le)	CC		
<i>Carcina quercana</i>				
<i>Catocala electa</i>	Elue (L')	RRR		
<i>Catocala fraxini</i>	Lichénée bleue (La)	AR		
<i>Catocala promissa</i>	Promise (La)	AR		
<i>Catoptria pinella</i>				
<i>Chiasmia clathrata</i>	Réseau (Le), Géomètre à barreaux (La)	CC		
<i>Chrysoteuchia culmella</i>				
<i>Cnephasia</i>				
<i>Colostygia pectinataria</i>	Cidarie verdâtre (La)	CC		
<i>Cosmia affinis</i>	Cosmie Baie (La)	C		
<i>Cosmia trapezina</i>	Trapèze (Le)	CC		
<i>Cosmorhoe ocellata</i>	Lynx (Le)	CC		
<i>Crambus perlellus</i>				

<i>Craniophora ligustri</i>	Troënière (La)	C		
<i>Crocallis elinguaris</i>	Phalène de la Mancienne (La), Crocalle commune (La)	CC		
<i>Cryphia algae</i>	Bryophile vert-mousse (La)	R		
<i>Cyclophora ruficiliaria</i>	Ephyre Trois-Cerceaux (L')	AR		
<i>Cydia pomonella</i>				
<i>Cydia splendana</i>				
<i>Diacrisia sannio</i>	Bordure ensanglantée (La)	AR		
<i>Diaphora mendica</i>	Ecaille mendicante (L')	C		
<i>Dryobotodes eremita</i>	Jaspe vert (Le)	AR		
<i>Eilema caniola</i>	Manteau pâle (Le)	C		
<i>Eilema complana</i>	Manteau à tête jaune (Le), Lithosie aplatie (La)	CC		
<i>Eilema depressa</i>	Lithosie ocre (La), Lithosie déprimée (La)	AR		
<i>Eilema griseola</i>	Lithosie grise (La)	C		
<i>Eilema pygmaeola</i>	Lithosie naine (La)	AR		
<i>Ematheudes punctella</i>				
<i>Ematurga atomaria</i>	Phalène picotée	C		
<i>Emmelina monodactyla</i>				
<i>Endotricha flammealis</i>				
<i>Ennomos erosaria</i>	Ennomos rongée (L')	RRR		
<i>Epilecta linogrisea</i>	Noctuelle gris-de-lin (La)	R		
<i>Eublemma purpurina</i>	Noctuelle purpurine (La)	RRR		
<i>Euclidia glyphica</i>	Doublure jaune	C		
<i>Eudonia mercurella</i>				
<i>Eugnorisma glareosa</i>	Noctuelle double (La)	C		
<i>Eupithecia centaureata</i>	Eupithécie des Centaurées (L'), Eupithécie oblongue (L')	C		
<i>Eupithecia icterata</i>	Eupithécie frappée (L')	C		
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	C		
<i>Euthrix potatoria</i>	Buveuse (La)	CC		
<i>Euzophera pinguis</i>				
<i>Griposia aprilina</i>	Runique (La)	C		
<i>Gymnoscelis ruffasciata</i>	Fausse-Eupithécie (La)	CC		
<i>Heliothis virespala</i>	Noctuelle de la Cardère (La)	AR		
<i>Hoplodrina octogenaria</i>	Noctuelle de la Morgeline (La)	CC		
<i>Horisme tersata</i>	Horisme élégant (L'), Essuyée (L')	CC		
<i>Hypena proboscidalis</i>	Noctuelle à museau (La)	CC		
<i>Idaea aversata</i>	Impolie (L), l'Acidalie détournée (L')	CC		
<i>Idaea biselata</i>	Truie (La)	C		
<i>Idaea degeneraria</i>	Acidalie dégénérée (L')	C		
<i>Idaea dilutaria</i>	Acidalie diluée (L')	R		
<i>Idaea dimidiata</i>	Acidalie écussonnée (L')	C		
<i>Idaea humiliata</i>	Acidalie roussie (L')	AR		
<i>Laothoe populi</i>	Sphinx du Peuplier (Le)	CC		

<i>Lasiocampa quercus</i>	Bombyx du Chêne (Le)	CC		
<i>Laspeyria flexula</i>	Crochet (Le)	C		
<i>Lithosia quadra</i>	Lithosie quadrille (La)	R		
<i>Lomaspilis marginata</i>	Bordure entrecoupée (La), Marginée (La)	CC		
<i>Luperina dumerilii</i>	Noctuelle de Duméril (La)	AR		
<i>Lymantria dispar</i>	Disparate (Le)	CC		
<i>Lymantria monacha</i>	Nonne (La)	CC		
<i>Macaria liturata</i>	Philobie effacée (La)	C		
<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-Sphinx (Le)	CC		
<i>Macrothylacia rubi</i>	Bombyx de la Ronce (Le)	C		
<i>Mamestra brassicae</i>	Brassicair (La)	CC		
<i>Mecyna asinalis</i>				
<i>Mecyna flavalis</i>				
<i>Mesapamea secalis</i>	Hiéroglyphe (L')	AR		
<i>Mesoligia furuncula</i>	Noctuelle furoncule (La)	CC		
<i>Miltochrista miniata</i>	Rosette (La)	C		
<i>Minoa murinata</i>	Souris (La)	AR		
<i>Mniotype satara</i>	Noctuelle saturée (La)	AR		
<i>Mythimna albipuncta</i>	Point blanc (Le)	CC		
<i>Mythimna pallens</i>	Leucanie blafarde (La)	CC		
<i>Mythimna vitellina</i>	Leucanie vitelline (La)	R		
<i>Noctua comes</i>	Hulotte (La)	CC		
<i>Noctua janthe</i>	Collier soufré (Le)	C		
<i>Noctua pronuba</i>	Hibou (Le)	CC		
<i>Notodonta dromedarius</i>	Chameau (Le)	CC		
<i>Opisthograptis luteolata</i>	Citronnelle rouillée (La)	CC		
<i>Pennithera firmata</i>	Corythée pectinée (La)	C		
<i>Peribatodes ilicaria</i>	Boarmie de l'Yeuse (La)	R		
<i>Peribatodes rhomboidaria</i>	Boarmie rhomboïdale (La), Boarmie commune (La)	CC		
<i>Pheosia tremula</i>	Porcelaine (La)	C		
<i>Phragmatobia fuliginosa</i>	Ecaille cramoisie (L')	CC		
<i>Phycita roborella</i>				
<i>Plagodis dolabraria</i>	Phalène linéolée (La), Numérie ligneuse (La)	C		
<i>Platytes cerussella</i>				
<i>Pleurota aristella</i>				
<i>Pseudoips prasinana</i>	Halias du Hêtre (La)	CC		
<i>Pseudopanthera macularia</i>	Panthère (La)	C		
<i>Pterostoma palpina</i>	Museau (Le)	CC		
<i>Ptilodon cucullina</i>	Capuchon (Le)	C		
<i>Pyrausta purpuralis</i>				
<i>Rhodostrophia vibicaria</i>	Bande rouge (La)	AR		
<i>Rhyacionia pinicolana</i>				
<i>Rivula sericealis</i>	Soyeuse (La)	CC		
<i>Scopula rubiginata</i>	Phalène rougeâtre (La)	AR		

<i>Scotopteryx chenopodiata</i>	Phalène de l'Ansérine (La)	C		
<i>Selenia lunularia</i>	Ennomos lunaire (L'), Croissant (Le)	C		
<i>Siona lineata</i>	Phalène blanche (La)	C		
<i>Sphinx pinastri</i>		C		
<i>Thalpophila matura</i>	Noctuelle cythérée (La)	CC		
<i>Thaumetopoea pityocampa</i>	Processionnaire du Pin (La)	C		
<i>Thera obeliscata</i>	Corythée sobre (La)	C		
<i>Thisanotia chrysonuchella</i>				
<i>Tiliacea aurago</i>	Xanthie dorée (La)	C		
<i>Tiliacea citrigo</i>	Xanthie citronnée (La)	AR		
<i>Timandra comae</i>	Timandre aimée (La)	C		
<i>Tyta luctuosa</i>	Noctuelle en deuil (La)	C		
<i>Watsonalla binaria</i>	Hameçon (Le), Binaire (Le)	AR		
<i>Xanthorhoe ferrugata</i>		C		
<i>Xestia castanea</i>	Noctuelle négligée (La)	AR		
<i>Xestia c-nigrum</i>				
<i>Xestia xanthographa</i>	Trimaculée (La)	CC		
<i>Yponomeuta cagnagella</i>				
<i>Yponomeuta evonymella</i>				
<i>Ypsolopha mucronella</i>				
<i>Zeiraphera isertana</i>				

Annexe V. Liste des espèces d'orthoptères observées sur le site Natura 2000 sur la période 2016-2018 (Données extraites de la base de données Cettia le janvier 2019)

Nom latin	Nom vernaculaire	Indice de rareté régional	Insectes protégés IdF
<i>Bicolorana bicolor</i>	Decticelle bicolore	R	
<i>Calliptamus italicus</i>	Caloptène italien	AR	
<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	C	
<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet verte-échine	C	
<i>Chorthippus mollis</i>	Criquet des jachères	R	
<i>Chorthippus parallelus</i>			
<i>Ephippiger diurnus</i>	Ephippigère des vignes	AR	
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des mouillères	C	
<i>Euchorthippus elegantulus</i>		RR	
<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux	C	
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	C	
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois	C	
<i>Oedipoda caerulescens</i>	OEdipode turquoise	C	oui
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	C	
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	C	
<i>Pholidoptera griseoptera</i>	Decticelle cendrée	C	
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle grisâtre	C	
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	C	oui
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de la Palène	AR	
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	C	

Annexe VI. Liste des espèces d'oiseaux observées sur le site Natura 2000 sur la période 2016-2018 (Données extraites de la base de données Cettia le janvier 2019)

Nom latin	Nom vernaculaire	Indice de rareté régional	Oiseaux protégés en France
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	C	Oui
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	C	Oui
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	C	Oui
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	C	Oui
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	CC	Oui
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	AR	Oui
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	AR	Oui
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	CC	
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	CC	
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	AR	
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	C	Oui
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	CC	Oui
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	C	Oui
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	C	Oui
<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi	AR	Oui
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	C	Oui
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	CC	Oui
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	C	Oui
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	CC	Oui
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	CC	
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	C	Oui
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	C	Oui
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	C	Oui
<i>Milvus migrans</i>	Milan noire	AR	Oui
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	C	Oui
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	C	Oui
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe, Loriot jaune	C	Oui
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	CC	Oui
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	C	Oui
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	C	Oui
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	C	
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	CC	Oui
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	AR	Oui
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	CC	Oui
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	C	Oui
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	CC	
<i>Picus viridis</i>	Pic vert, Pivert	C	Oui
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	C	Oui
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	C	Oui
<i>Saxicola rubetra</i>	Traquet tarier, Tarier des prés	AR	Oui
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	C	Oui
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	C	
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	CC	

<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	CC	Oui
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	C	Oui
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	C	Oui
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	CC	Oui
<i>Turdus merula</i>	Merles noir	CC	
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	R	Oui

EN En danger
 VU Vulnérable
 NT Quasi menacée
 LC Préoccupation mineure
 NA Non applicable

 RR Très rare
 R Rare
 AR Assez rare
 PC Peu commune
 AC Assez commune
 C Commune
 CC Très commune